

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTAT DES LIEUX DE LA MIGRATION OUEST-AFRICAINE VERS LE CANADA : CAS DES BURKINABÉS
ET IVOIRIENS

TRAVAIL DE RECHERCHE DIRIGÉ

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE DE SCIENCE POLITIQUE

PAR

POUIWENDIN MARIUS RÉGIS OUÉDRAOGO

NOVEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je présente mes sincères remerciements à mon Directeur de recherche, Monsieur Issiaka Mandé, Professeur au Département de Science Politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). En effet, à travers son expertise, sa maîtrise dans le domaine et sa rigueur intellectuelle, j'ai bien bénéficié d'un encadrement adéquat qui m'a permis de mener à bien mon travail de recherche dirigé.

Ma reconnaissance à Madame Amélie Mainville la bibliothécaire et à Madame France Landry, professeure à l'UQAM, pour leurs disponibilités et conseils donnés pour mon projet de travail dirigé

Un grand merci à eux tous pour m'avoir accordé de leur temps et avoir répondu à mes différentes préoccupations durant ma période de recherche et de rédaction.

Mes sincères remerciements et salutations à tous mes amis proches retrouvés et rencontrés au Québec, qui m'ont adressé une forme de soutien et d'encouragement durant mon parcours au cycle supérieur.

Ma sincère reconnaissance à celle qui a accepté de m'accueillir lors de mes premiers mois à Montréal quand je suis arrivé pour poursuivre mon cursus universitaire, ma sœur Cyrielle Ella J. Yaméogo.

DÉDICACE

À ma mère Sylvie Ouédraogo/Sawadogo qui à travers son amour, ses prières et son soutien qu'elle me transmettait au quotidien me donnait toujours la force de continuer.

À mon père Dieudonné Ouédraogo, qui m'a motivé et donné gout à la poursuite de mes études supérieures, et qui est toujours disponible pour mes préoccupations et qui sans lui je ne serais pas là.

À mon grand frère Rodrigue Sams Steven Kelgwendé, à ma jumelle Wendinpoui Marina Régine et à ma petite sœur Lynda Michelle Pélagie.

Un grand merci à vous pour votre présence, soutien et encouragements.

À ma grande mère paternelle qui a quitté ce monde pendant mes études, à ma grande mère maternelle qui a subi des désagréments sous les attaques de terrorisme dans notre village et à mon oncle qui en a été victime.

Mes pensées à toute ma famille qui subit d'énormes difficultés, peurs, stresses et tristesses quasiment au quotidien depuis des années dû aux fréquentes attaques terroristes dans une grande partie du Burkina Faso.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1 SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE ET MÉTHODOLOGIE.....	13
1.1 Processus d’immigration des Ouest-Africains au Canada.....	13
1.2 La question de l’intégration dans le pays d’accueil.....	16
1.3 Méthodologie.....	18
CHAPITRE 2 HISTORIQUE DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE CANADIENNE QUÉBÉCOISE ET OUEST-AFRICAINE	21
2.1 Historique de la politique migratoire canadienne	21
2.2 Historique de la politique migratoire québécoise.....	26
2.3 Historique de la politique migratoire ouest-africaine	28
CHAPITRE 3 LA MIGRATION DES JEUNES OUEST-AFRICAINS AU CANADA	30
3.1 La migration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada.....	31
3.2 Les enjeux imminents et raisons de cette immigration vers le Canada	33
3.3 L’impact de cette migration pour le Canada et les deux pays ouest-africains	34
3.4 État de l’intégration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada	36
3.5 Quelles sont la tendance actuelle et les perspectives de cette migration ouest-africaine au	
Canada?.....	40
CONCLUSION	41
ANNEXE A : MIGRANTS PERMANENTS AFRICAINS EN 2006.....	43
ANNEXE B : POPULATIONS DE MIGRANTS AFRICAINS EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE EN 2015.....	44
ANNEXE C : POPULATION D’IMMIGRANTS AFRICAINS AU CANADA ET L’ESTIMATION EN 2036	45
ANNEXE D : CARTE CLIMATIQUE DU MONDE	46

BIBLIOGRAPHIE.....47

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BCAH : Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires

CEDEAO : Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest

HCR : agence des Nations Unies pour les réfugiés

IRCC : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

MIDI : Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement économique

OIM : Organisation International pour les Migrations

ONU : Organisation des Nations Unies

SP/CONASUR : le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation

TIC : Technologies de l’Information et de la Communication

UA : Union Africaine

UNHCR: « United Nations High Commissioner for Refugees »

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche est un état des lieux de la migration ouest-africaine au Canada et un intérêt est particulièrement porté sur les migrants Burkinabés et Ivoiriens. L'objectif de cette étude c'est de montrer à travers l'historique des politiques migratoires canadiennes et ouest-africaines les tenants et aboutissants de cette immigration vers le Canada qui est mondialement reconnu pour son accueil et sa stabilité. À travers son choix d'ouverture à l'encontre des populations ethniques diverses et non essentiellement européennes au tour des années 1960, le Canada continue toujours d'attirer et d'accueillir encore plus d'immigrants venant de tout horizon. Beaucoup de jeunes africains veulent immigrer au Canada pour diverses raisons et les Africains francophones de l'Afrique de l'Ouest s'intéressent encore plus à la province québécoise qu'ils affectionnent, car elle est francophone. En effet, être francophone au Québec est très avantageux, car cela facilitera leur processus d'intégration. Cependant, plusieurs enjeux se présentent quand des Burkinabés et des Ivoiriens veulent immigrer au Canada : dans un premier temps, nous avons le processus de préparation qui peut être problématique pour les immigrants si le pays de départ est instable et le cas du Burkina Faso, illustre cela. Dans un second temps, les conditions de sélections qui sont jugées contraignantes ne facilitent pas l'immigration des candidats. Pour finir, lorsque les Burkinabés et Ivoiriens arrivent au Canada, ils font face à la différence de température, au système universitaire et professionnel, etc. Certains mécanismes mis en place par le pays d'accueil facilitent le processus d'intégration des nouveaux arrivants. L'immigration étant un aspect très important pour le gouvernement canadien, alors il continue d'accroître ses objectifs d'accueil.

Mots clés : Immigration, Politiques migratoires, Canada, Québec, Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Étudiants étrangers, Travailleurs qualifiés, Réfugiés, Intégration.

ABSTRACT

This research is an inventory of West Africans migration in Canada and a particular interest is focused on Burkinabe and Ivorian migrants. The goal of this study is to show through the history of Canadian and West African migrations policies, the ins and outs of this immigration to Canada, which is recognized worldwide for its welcome and stability. Through its choice to be open to diverse and not essentially European ethnic populations in the early 1960s, Canada continues to attract and welcome even more immigrants from all walks of life. Many young Africans want to immigrate in Canada for various reasons and the French-speaking Africans in West Africa are even more interested in the Quebec province that they love, because it is francophone. Indeed, being francophone in Quebec is very advantageous, because it will facilitate their integration process. However, several issues arise when Burkinabe and Ivorian want to immigrate in Canada: first, we have the preparation process that can be problematic for immigrants if the country of departure is unstable, and the case of Burkina Faso illustrates this. Secondly, the selection conditions that are considered binding do not facilitate the immigration of candidates. Finally, when Burkinabe and Ivorian arrive in Canada, they face the difference in temperature, the University, and the professional system etc. some mechanisms put in place by the host country facilitate the integration process of newcomers. Immigration being an important aspect for Canadian government, so it continues to increase its receptions objectives.

Keywords : Immigration, Migration policies, Canada, Quebec, West Africa, Burkina Faso, Ivory Coast, Foreign students, Skilled workers, Refugees, Integration.

INTRODUCTION

Dans le monde, la question migratoire reste toujours posée en ce sens que les populations sont en constante évolution et donc suscitent des changements et mouvements au fil du temps.

Sur cette base, la question de l'immigration est devenue un enjeu majeur sur la scène internationale. Certaines populations dans le monde se sont toujours déplacées d'un endroit vers un autre pour diverses raisons. Cependant, on remarque récemment une forte croissance mondiale du taux des déplacements des personnes estimées en 2020 à plus de 280 000 000 de migrants internationaux selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et les personnes déplacées (McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou, 2021, p. 2-3). Et cela pour des raisons d'ordre politique, économique, environnemental ou sécuritaire. Ce flux migratoire est devenu plus important, car il impacte ces derniers moments le monde dans sa globalité.

Pour le cas de l'Afrique, particulièrement dans la région occidentale, on constate une forte concentration de populations dont la majorité fait face à d'énormes enjeux qui concourent à favoriser leurs déplacements vers d'autres horizons. Selon le HCR France, (l'agence des Nations Unies pour les réfugiés), l'Afrique subsaharienne dénombre environ 26 % de l'ensemble des réfugiés dans le monde. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) du Burkina Faso par exemple, montrait dans un rapport que: « Au total 1,99 million de personnes déplacées internes ont été enregistrées par le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) au 28 février 2023 »¹.

Ainsi, force est de constater que certains membres de cette population de l'Afrique de l'Ouest ont, à un moment donné de leur vie, envie et tendance à quitter leurs zones originelles pour d'autres horizons sans pour autant connaître toujours les possibilités, les difficultés et les démarches auxquelles ils feront face pour immigrer vers d'autres horizons tels que l'Amérique du Nord, particulièrement au Canada. Les Ouest-Africains sont sujets à une immigration de type interétatique et internationale indépendante de leur

¹ Dans le rapport sur les déplacés internes du Burkina Faso, on note une hausse d'environ 10% par rapport à l'année dernière et les zones du Sahel et du Centre-Sud sont les plus concernées.

<https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/card/5dZKrDiOel/>

volonté, puis volontaire et aussi irrégulière. Cette immigration irrégulière des jeunes Africains a pris une grande ampleur ces dernières décennies, causant d'énormes pertes en vies humaines.

À tel point qu'en 2018 au Maroc a eut une conférence intergouvernementale pour la mise en place d'un pacte mondial sur les migrations et à travers sa résolution, l'Assemblée Générale a décidé que : « le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières donnerait lieu à l'adoption d'un document final négocié et convenu au niveau intergouvernemental, intitulé « *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières* », et que ce document, fruit des négociations intergouvernementales tenues en application de sa résolution 71/280, serait transmis pour adoption à la Conférence par le Président de l'Assemblée Générale » (Nations Unies, 2018, p. 1).

Après la Deuxième Guerre mondiale, la question migratoire a commencé à intéresser les grandes nations qui penseront et mettront en place des politiques afin de procéder à une gestion convenable des flux vers leurs pays pour diverses raisons. Cette gestion du flux migratoire se fera dans une optique de besoins divers des différents pays ainsi que de soutien envers les migrants et réfugiés fuyant leurs pays d'origine vers les pays plus stables. C'est le cas des migrations ouest-africaines vers l'Amérique du Nord précisément au Canada, qui fait partie des régions qui ont le plus accueillies de migrants internationaux selon l'OIM. Dans son rapport sur « *l'état de la migration dans le monde en 2021* », l'OIM explique que sur la base de la taille des populations des différentes régions, les zones les plus élevées étaient en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe qui ont respectivement accueilli 22 %, 16 % et 12 % de la population totale de migrants internationaux (McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou, 2021, p. 26).

Notre travail de recherche se fonde sur une constatation de l'augmentation des mouvements migratoires des Africains de l'Ouest vers le Canada, particulièrement les Burkinabés et Ivoiriens au fil du temps à la suite de facteurs endogènes et exogènes et aussi de politiques migratoires mises en place qui favorisent ces flux migratoires.

Malgré certaines accentuations de certains médias qui parlent d'une migration irrégulière massive et majoritaire des africains, principalement subsahariens vers le continent européen, sans pour autant préciser que la majeure partie des migrations africaines sont interrégionale. Les réfugiés africains quittent en faible nombre le continent et : « *il n'y a pas plus d'exode en Afrique subsaharienne qu'il n'y a d'invasion de Subsahariens en Europe* » (Lessault et Beauchemin, 2009, p. 4-3). La situation du Canada semble un peu différente bien que les migrants soient aussi confrontés à des enjeux majeurs.

Alors l'étude se présentera à travers l'élaboration d'un état de lieux de la migration ouest-africaine vers le Canada puis nous prendrons le cas des Burkinabés et Ivoiriens qui immigrent dans ce pays très attractif de l'Amérique du Nord de nos jours : le Canada.

Des questionnements surviennent quand on traite ce type de sujet. Les interrogations sur les politiques migratoires de ces pays, les conditions à travers lesquels les jeunes d'Afrique occidentale se rendent au Canada et quels pourraient être leurs objectifs et aussi comment ils sont accueillis sans oublier l'ensemble des programmes et plans mis en œuvre à ce propos, nous intéressent.

Cette analyse a pour objectif de faire un état des lieux de la migration des Ouest-Africains vers le Canada, qui se subdivisera en trois grandes parties. Dans un premier temps, nous ferons une étude historique de l'immigration et des politiques migratoires au Canada et des deux pays pris comme exemples c'est-à-dire le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Nous ferons également une brève synthèse de la revue de littérature sur notre thème puis nous présenterons la méthodologie. Dans un second temps, il sera question de présenter l'historique des politiques migratoires canadiennes et ouest-africaines spécifiquement le cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Pour finir, une analyse sera faite sur la question de la migration des Ouest-Africains au Canada. Dans ce dernier volet, nous analyserons la migration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada, les enjeux auxquels ils font face, l'impact de cette migration pour les deux parties, ainsi que l'état de l'intégration de ces migrants dans leur nouveau pays d'accueil. Finalement, nous nous intéresserons aussi à la question de la tendance actuelle de cette migration ouest-africaine vers le Canada ainsi que les perspectives.

CHAPITRE 1

SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, il sera question de présenter de façon plus détaillée une revue de la littérature pertinente en rapport avec notre thème d'étude sur l'état des lieux de l'immigration ouest-africaine vers le Canada et précisément celui des Burkinabés et Ivoiriens et en dernier lieu nous présenterons notre méthode d'analyse pour ce travail de recherche.

1.1 Processus d'immigration des Ouest-Africains au Canada

L'immigration internationale contemporaine est relativement bien agencée de sorte à permettre aux pays d'accueil de sélectionner à leur guise le type de profil des différents candidats qui projettent immigrer dans leur pays.

« Est un immigrant toute personne qui établit sa résidence habituelle dans un nouveau pays » (Thierry, 2008). La notion de migration peut se définir comme étant la mobilité de personnes sur de grandes distances, de façon collective, volontaire ou forcée (Jaffrelot et Lequesne, 2009). Dans notre cas il s'agit d'une immigration internationale, car nous analysons l'établissement des Burkinabés et Ivoiriens qui immigreront au Canada. Le gouvernement canadien définirait l'immigration comme l'accueil d'immigrants d'autres pays qui changent de lieu habituel de vie. À la petite différence, l'immigration internationale se résume à un ensemble de mouvement humain entre les pays étrangers et le Canada en plus de leur changement de lieu habituel de vie (Statistique Canada, 2019, p. 54).

Pour le cas du Canada, c'est le gouvernement fédéral à travers son ministère de l'immigration des réfugiés et de la citoyenneté du Canada, qui s'occupe de la sélection et du traitement des dossiers des candidats à l'immigration vers le pays. De plus, particulièrement pour la province du Québec, c'est elle qui a l'entière responsabilité en ce qui concerne la catégorisation des niveaux de migration, les sélections des candidats en tenant compte de la francisation puis de leur processus d'intégration. (*Cahier de consultation*, s. d., p. 5). Ainsi, les compétences sur la question des migrations sont subdivisées entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans sa planification de

l'immigration au Québec de 2020-2022 faisait référence à « L'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (Accord Canada-Québec), entré en vigueur en 1991 », qui met en lumière les responsabilités partagées entre le Canada et le Québec. (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019a, p. 5).

Passé la période qui valorisait uniquement le peuplement du Canada par des populations principalement occidentales, nous sommes arrivés à une évolution moins raciale qui a favorisé l'accès au pays des candidats ouest-africains à l'immigration vers le Canada vers les années 1960. En effet, c'est vers cette période que plusieurs chercheurs américains en général, se sont beaucoup plus intéressés aux questions migratoires et ont contribué à travers leurs recherches à la science. Cela rejoint les propos de Victor Piché quand il dit que : « Le développement des théories migratoires s'est surtout produit au cours de la deuxième moitié du XXe siècle » (Piché *et al.*, 2013, p. 15). Dans un contexte de reconnaissance des droits de l'homme, d'idéologie internationale et de contraintes économiques, on constata plus d'ouverture de la part du Canada vers les autres candidats du monde (Asie, Caraïbes, Afrique, Amérique latine) (Helly, 1996, p. 11). Dans les années 1988, sous l'égide du multiculturalisme, le gouvernement fédéral a créé un ministère distinct, ce qui a favorisé d'abord un changement d'idéologie vis-à-vis des migrants et ensuite des politiques d'accueil massifs de personnes de culture et de couleurs différentes. (Daniel, 2003, p. 42).

En effet, les candidats immigrants africains passent par les politiques migratoires mises en place par le gouvernement canadien² pour les travailleurs étrangers qui peuvent être résidents permanents ou temporaires, les investisseurs, les étudiants étrangers, les réfugiés, etc.

« Pour coller aux exigences et aux besoins réels du marché du travail, un système de sélection par points fut mis en place en 1967 pour le recrutement de travailleurs étrangers. L'âge, le niveau d'instruction, la formation professionnelle, la connaissance des langues, etc., devinrent les critères de base alors que l'origine ethnique du migrant n'était plus un facteur pertinent.[...] La loi de 1978 (qui sera remplacée par celle, votée en octobre 2001, qui entrera en vigueur en juin 2002) définissait trois

² C'est à travers le site du gouvernement fédéral (IRCC), une fois accepté par la province de son choix qu'un candidat ouest-africain à l'immigration pour le Canada peut postuler pour avoir les documents finaux et le visa afin de pouvoir ensuite immigrer au Canada.

objectifs principaux : faciliter la réunion au Canada des membres de la famille de résidents canadiens, respecter les engagements du pays vis-à-vis de la communauté internationale en matière de réfugiés et faciliter l'immigration économique légale pour satisfaire les besoins de l'économie ». (Parant, 2001, p. 5-6).

Bien que les Africains soient dès lors autorisés à immigrer vers le Canada, on note cependant des enjeux auxquels ces personnes font face à travers leur processus d'immigration.

C'est le cas des Burkinabés et des Ivoiriens en particulier qui vivent des complications dans leurs projets d'immigration et qui peuvent être entre autres : les problèmes d'instabilité sécuritaire et politique³ dans la région et l'accès difficile à une connexion internet rapide qui rendent difficile et retardent la finalisation des projets. De plus, on note le manque de fonds suffisants souhaités par le gouvernement fédéral afin de s'établir au Canada. En effet, pour les migrants qualifiés, on les exempte de preuve de fonds s'ils présentent d'une part : « une demande au titre de la catégorie de l'expérience canadienne » ou d'autre part s'ils sont « actuellement autorisés à travailler au Canada » et ont « une offre d'emploi valide »⁴. Pour les non-exemptés de preuve de fonds, il faudra prouver un montant minimum pour la date du 25 avril 2023, entre 13 757\$ canadiens pour une personne à 36 407\$ canadiens pour sept personnes et plus. En convertissant en franc CFA⁵ qui est la monnaie utilisée dans ces deux pays, on atteint environ six millions de francs CFA pour le cas des migrants qualifiés et près de dix millions de francs CFA soient 22 000\$ canadiens pour celui des futurs étudiants étrangers, qui désirent étudier au Canada⁶. Mais de façon générale, le Canada a une bonne cote auprès des Africains dus à ses politiques migratoires d'accueil et à

³ Nous faisons allusion aux crises politiques telles que les coups d'État, les guerres et le terrorisme grandissant qu'ont vécu et vivent les burkinabés et ivoiriens au cours de ces dernières décennies.

⁴ Preuve de fonds suffisant pour les immigrants qualifiés (Entrée express) : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/documents/preuve-fonds-suffisants.html#tableau>

⁵ Historique de la création de la monnaie franc CFA (franc de la Communauté Financière Africaine), pour les pays de l'Afrique de l'Ouest par la France. <https://www.bceao.int/fr/content/histoire-du-franc-cfa>

⁶ Frais de scolarité pour étudiants étrangers et coût de la vie au Canada en moyenne 22 000\$ canadien. https://www.educanada.ca/programs-programmes/education_cost-cout_education.aspx?lang=fra

la qualité de vie qu'il offre. Après notre synthèse sur le processus d'immigration des Ouest-Africains, nous abordons les questions d'intégrations de ces derniers au Canada.

1.2 La question de l'intégration dans le pays d'accueil

D'un point de vue objectif, le Canada à travers ses politiques migratoires compte attirer de nombreux candidats qualifiés, des étudiants, des hommes d'affaires dans ses différentes provinces (Helly, 1996, p. 11 ; Statistique Canada, 2019, p. 5). Aussi, les réfugiés sont grandement accueillis dans ce pays. Cependant, force est de constater que le processus d'intégration de ces nouveaux arrivants n'est pas toujours effectif.

L'intégration peut se définir comme étant un processus par lequel une personne ou un groupe de personnes arrive à être proche ou à faire partie d'un autre groupe plus grand en s'imprégnant de ses normes et valeurs ainsi que de son système social (Barry, s. d.). Pour le sociologue Abdelmalek Sayad, l'intégration est un processus dont on peut constater les résultats, mais qu'on ne peut pas saisir en cours d'accomplissement. Son caractère définitif et total est suspecté, pour l'auteur, c'est « un processus inconscient, quasi invisible de socialisation, qui ne peut être uniquement le produit d'un volontarisme politique de la société » (Sayad, 1994).

Plusieurs auteurs (Ahouannou, s. d. ; Barry, s. d. ; CARPENTIER, s. d. ; Dioh, 2020 ; Diop, 2008 ; Drescher, s. d. ; Fortin *et al.*, 2011 ; Kanga-Mebenga, 2014 ; Madibbo, 2015) ont abordé la question de l'intégration des immigrants au Canada et des enjeux auxquels ils font face.

Les jeunes de l'Afrique occidentale, particulièrement ceux de la zone francophone qui immigreront au Canada, s'établissent majoritairement au Québec qui est une province francophone, en Ontario puis au Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue du pays. C'est le cas des jeunes du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire comme l'expliquait l'ancien ambassadeur du Burkina Faso au Canada dans une interview avec Elie Kaboré sur : « *Burkina/Canada: peu d'investissements burkinabés au Canada* », pour le journal l'Économiste du Faso (KABORE, 2019).

Ces jeunes quand ils arrivent dans le pays d'accueil, ils font souvent face à bon nombre d'enjeux qui ne facilitent pas toujours leur intégration. Dans un premier temps, la langue peut être un enjeu d'intégration

si ces jeunes se sont dirigés vers des provinces uniquement anglophones alors qu'ils sont francophones et vice versa. Bien que la question de l'intégration ne soit pas une science exacte alors elle se présente encore plus challengeant pour les jeunes ressortissants africains subsahariens. L'auteure Martina Drescher, dans son texte « *La diaspora africaine au Canada : le cas des francophones à Montréal et à Toronto* », montre l'existence d'un contraste linguistique au sein de la communauté africaine vivant dans ce pays et elle évoque les différentes paternes de l'intégration linguistique de cette communauté de subsahariens composée de francophones et d'anglophones (Drescher, 2008).

Des caractéristiques remarquables, telles que « *l'accent* », « *la couleur de peau* », « le diplôme » d'un pays africain, etc., peuvent mettre en doute la crédibilité d'un nouvel arrivant auprès de ses interlocuteurs. Ce qui peut augmenter la difficulté d'intégration des nouveaux arrivants, sans compter les stéréotypes et préjugés qui ont un impact psychologique et social sur ces migrants. Sous une volonté manifeste de réduire le nombre d'accueil des migrants par certaines provinces, on se demanderait bien si le but était de se réorganiser afin de mieux traiter l'effectivité de l'intégration des nouveaux (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019a, p. 30); ou bien cela est juste une excuse pour ralentir les entrées, quand on remarque que les politiques sont régulièrement modifiées et ajustées afin de répondre à des questions de réajustement d'entrées de migrants? L'auteur Marc Termote se questionnait sur la réponse de l'immigration au défi économique. En effet, pour élucider ce questionnement, il faut le traiter avec des pincettes. Partant du postulat qu'il faut environ 31 mois pour un travailleur qualifié déjà sélectionné par le Québec pour obtenir sa résidence permanent, on ne résout presque pas le défi économique qui est urgent et ponctuel. Ainsi, il faut accélérer les traitements afin de permettre à ces personnes de combler le manque de main-d'œuvre. Les migrants temporaires pourraient être à cet effet utiles pour le cas de la province du Québec (Termote, 2022, p. 14). Parmi les nombreuses opportunités d'emploi, le statut de résident permanent qui facilite l'intégration des migrants, le changement de milieu de vie et de statut social, certains défis mettent en mal l'intégration (Diop, 2008 ; Kanga-Mebenga, 2014). Cependant, les migrants font souvent face à un processus d'acculturation quand ils arrivent dans leur pays d'accueil et peuvent changer sous le contact avec la population locale et ce changement peut être bidirectionnel c'est-à-dire qu'il peut venir de la part des populations locales et aussi être vécu par les membres de la société qui accueille ses migrants (Maltez, s. d., p. 45).

Le principe de profitabilité aux migrants et à la société d'accueil émane d'une migration humaine sûre et ordonnée selon l'OIM. La question d'intégration au Canada doit se traiter dans les deux sens c'est-à-dire

la capacité du pays d'accueil, d'un côté à créer des cadres propices pour les nouveaux arrivants et étrangers et de l'autre, favoriser l'implication et la galvanisation des citoyens dans leurs actions envers le soutien, l'accueil et leur intérêt face aux nouveaux arrivants qui feront partie de leur quotidien.

1.3 Méthodologie

C'est une recherche théorique et documentaire qui va se pencher sur la lecture de différents documents et articles en rapport à la migration des Ouest-Africains au Canada et particulièrement ceux du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Cette analyse aura, comme contribution, la mise en œuvre d'un bilan de cette immigration et permettra la compréhension claire des tenants et aboutissants de la migration et favorisera l'amélioration de la situation des futurs migrants qui viendront au Canada.

Ce document sera de type informatif et contributif en ce sens qu'il informera de la situation qui prévaut en termes d'enjeux de l'immigration des Ouest-Africains vers le Canada (Burkinabés et Ivoiriens), les causes et conséquences de cette immigration. Aussi ce document apportera une touche contributive en ce qui concerne les perspectives et solutions pour favoriser par exemple la venue et l'intégration des nouveaux migrants qui arrivent dans leur nouveau pays d'accueil au Canada. L'analyse va tendre vers une quête de compréhension de la situation migratoire des Burkinabés et Ivoiriens au Canada et à la recherche de pistes de solutions sur les difficultés rencontrées par ces populations immigrantes qui entreprennent le projet de venir au Canada pour diverses raisons économique et/ou sécuritaire et aussi qui font face à de nombreux défis pour s'intégrer dans leur pays d'accueil.

En effet, nous effectuerons une recherche principalement documentaire à travers les écrits pertinents en rapport au thème de recherche puis nous analyserons aussi un ensemble d'études statistiques et de cas auparavant menées en lien avec notre thème.

Sur ceux, nous organisons notre travail sur la base de la méthodologie qualitative et nos différentes lectures au préalable nous ont permis de pouvoir bien cadrer notre travail. Sur ce point, nous avons pu recueillir un certain nombre de textes connexes qui parlent de près ou de loin de l'immigration et du processus d'intégration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada. En sus, les études sur les rapports de l'évolution des personnes déplacées dans la région ouest de l'Afrique pour diverses raisons, puis les quotas

de migrants voulus et accueillis au Canada au fil du temps et les statistiques des personnes ouest-africaines qui ont migré au Canada seront aussi exploitées.

En ce qui concerne la collecte des données, il faut noter que cela n'a pas été chose facile dans nos recherches de trouver beaucoup d'écrits venant d'auteurs africains de manière générale qui traitaient de la question de l'immigration de leurs populations vers le Canada. Et cela, vu que dans le passé l'immigration ouest-africaine et internationale vers le Canada ne figurait pas parmi les plus importantes du point de vue des statistiques sur les flux migratoires, comparées à celle qui est intrarégionale entre pays voisin ou aussi vers le continent européen. Même de nos jours l'Amérique du Nord n'est pas la principale destination d'accueil des Burkinabés et Ivoiriens. Mais cela peut être paradoxal, car les États-Unis et le Canada font partie des destinations prisées par les ressortissants de ces pays. Cependant, beaucoup d'auteurs exogènes ont aussi contribué à travers leurs écrits sur ce thème à l'instar de : (Anctil, 2005 ; Crépeau *et al.*, 2006 ; Daniel, 2003 ; Drescher, 2008 ; Fortin, 2022 ; Fourot, 2008 ; Gagnon *et al.*, 2014 ; Parant, 2001 ; Piché *et al.*, 2013), pour ne citer qu'eux.

Dans cette partie nous identifierons les différentes méthodes de collecte de données et les sources des données pour étayer nos propos. Dans un premier temps, un travail de collecte de données dans les différentes plateformes et ressources de données disponibles en rapport avec notre travail de recherche sera effectué. À travers cette collecte nous sommes parvenus à réunir environ une liste non exhaustive de différents textes ainsi que d'autres textes et documentaires connexes. Cette collecte de données sera utilisée afin de mener à bien des analyses qualitatives en rapport avec notre sujet.

Notre but est de rendre un travail très qualitatif et qui puisse être utile à tous, alors plusieurs critères seront appliqués afin d'atteindre ces objectifs. Au cours de ce travail de recherche, le choix de plusieurs travaux très pertinents en rapport au thème de recherche est une des principales règles de sélection. En sus, une sélection de textes plutôt récents sera une priorité en ce sens que cela permettra d'avoir des sources plus actuelles donc plus intéressantes à utiliser dans mon développement, car il s'agit d'un phénomène qui est d'actualité. Certains documents de recherche contenant des entretiens avec des migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest seront aussi exploités afin de pouvoir mieux cerner les enjeux d'immigration et d'intégration que rencontrent ces derniers lors de la réalisation de leurs projets migratoire. L'usage de différentes sources de recherches de données qualitatives auxquelles notre université nous donne accès sera la priorité. Ensuite, afin de compléter certaines données, nous

chercherons d'autres sources externes sur des sites internet très fiables afin de pouvoir diversifier les informations en rapport avec notre thème de recherche. Pour finir, les pages et sites gouvernementaux, organisationnels et d'analyse de données qualitatives seront consultés et utilisés afin d'apporter plus de justifications dans nos analyses.

Finalement, lorsqu'ils arrivent à immigrer vers le nouveau pays d'accueil, quelles sont les différentes réalités auxquelles ils font face ? Nous ferons un répertoire de quelques programmes d'actions des organismes d'accueil et d'intégration auxquels peuvent accéder ces jeunes migrants afin de pouvoir s'intégrer et réussir dans leur nouveau milieu. Aussi, nous verrons si la question de l'intégration de ces jeunes est en moyenne plutôt effective ou pas.

De plus, à l'instar de l'analyse qualitative que nous utiliserons dans un premier temps, il faut noter que certaines données quantitatives pourront être présentées en guise d'argumentaires explicatifs afin de permettre une compréhension plus claire du sujet de recherche et aussi servir d'exemples concrets.

Notre recherche fait face à certaines limites. En effet, le fait que le choix porte uniquement sur deux populations de pays francophones qui immigreront au Canada qui est lui une confédération avec deux langues officielles ne permet pas toujours la généralisation des cas. Aussi, la difficulté de trouver des entretiens fait uniquement avec des Burkinabés et Ivoiriens qui ont immigré au Canada ou qui ont en projet d'immigrer dans le but d'étudier leur intégration, ne facilitera pas l'obtention des différents ressentis de ces populations sur les processus d'immigration et d'intégration au Canada. Ainsi, notre objectif n'est pas de faire des conclusions sur ce sujet, mais plutôt de faire ressortir à travers cet état des lieux de la migration ouest-africaine vers le Canada, le bilan de ces politiques migratoires mises en place par le Canada, leurs impacts, les enjeux migratoires de ces populations et aussi de montrer les conditions d'immigration, les processus et stratégies d'intégration.

En fait, en nous appuyant sur ces différents textes, nous ferons un historique de l'immigration au Canada et au Québec et nous parlerons des politiques qui ont été créées en faveur ou en défaveur de l'immigration des étrangers vers ce pays puis aussi nous traiterons de la question du paradigme de l'immigration d'un point de vue ouest-africain et de son histoire. Ensuite, nous analyserons le contexte migratoire et les enjeux de l'immigration des jeunes Burkinabés et Ivoiriens vers le Canada puis chercherons aussi à savoir quels sont les motivations principales, les contraintes qu'ils rencontrent et les enjeux que relève la question de leur intégration au Canada.

CHAPITRE 2

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE CANADIENNE QUÉBÉCOISE ET OUEST-AFRICAINE

Dans ce grand chapitre, il sera question d'expliquer l'historique de la politique migratoire canadienne principalement et québécoise puis des rapports migratoires avec l'Afrique de l'Ouest. Le but c'est de mettre en exergue les politiques et actions mises en place au fil du temps qui ont favorisé une émigration des populations du Burkina et de la Côte d'Ivoire vers le Canada.

2.1 Historique de la politique migratoire canadienne

Dans ce point, nous allons aborder l'historique du phénomène migratoire canadien de façon générale et plus spécifiquement dans le cadre régional du Québec en relation avec la zone occidentale de l'Afrique, car c'est dans cette région canadienne que se dirigent principalement les migrants burkinabés et ivoiriens

En fait, bien que le sujet de l'immigration soit un point important sur le plan politique économique et social, le cas des Ouest-Africains en direction du Canada est important quand on se penche sur le volet espace-temps c'est-à-dire les rapports qui existent sur le plan historique, économique et culturel à travers les différentes politiques et les accords qui ont contribué au rapprochement de ces deux parties (les migrants ouest-africains et le pays d'accueil malgré la distance qui sépare les deux continents.

Dans ce premier point, il sera question de l'historique de la question migratoire au Canada. Comment les politiques migratoires se sont-elles mises en place et quelles ont été leurs contributions dans les réformes et dans la logique de vision politique du pays ? Au deuxième point, nous parlerons plus des politiques migratoires et théories sur le plan ouest-africain puis de différents postulats en rapport avec les départs pour l'extérieur. Ici, on peut se poser la question de savoir qu'elle est l'apport de la migration sur le plan fédéral? L'effet de la migration sur le plan démographique du pays nous intrigue aussi.

Le phénomène migratoire n'est pas un phénomène nouveau pour le Canada ni pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. En effet, ces différents pays depuis des dizaines d'années ont expérimenté et continuent de faire face à ce phénomène. Respectivement, le Canada reste jusqu'à nos jours un pays d'accueil mondialement reconnu à travers ses politiques d'accueil massif de nouveaux migrants sur ces terres. Dans le rapport annuel sur l'immigration, il en ressort que le Canada était l'un des premiers parmi les pays membres du G7 à avoir le taux de croissance le plus élevé de sa démographie, soit 1,4% au cours des années 2018 et 2019⁷.

Sur le plan de la migration continentale, il accueille énormément par exemple les migrants, travailleurs, étudiants ou réfugiés venant d'Amérique centrale et du Sud, Haïti, Mexique et Guatemala pour ne citer qu'eux. Aussi, au niveau de la migration intercontinentale, il pose les mêmes actions, à travers ses politiques migratoires favorables à l'accueil de réfugiés, travailleurs qualifiés et étudiants d'Asie, d'Afrique ou d'Europe. En ce qui concerne le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ils sont plus enclins à des types de phénomènes migratoires régionaux. Face à certaines crises d'ordre politique, sécuritaire tel que le terrorisme au sahel ou environnementales (Organisation internationale pour les migrations, 2021), ces pays accueillent aussi énormément d'immigrants et beaucoup de réfugiés⁸ venant des pays voisins, sur leur sol.

L'histoire de l'immigration de la Confédération canadienne, se reposait avant les années 1960 sur une politique principalement basée sur différents critères sélectifs qui excluaient certaines catégories de nations et des ethnies au détriment d'autres principalement des pays européens et occidentaux.

Cependant, après les années 1960, on a constaté un énorme changement par rapport à la sélection des migrants basé sur des critères « nationaux et/ou ethniques ». Ainsi, la politique d'immigration repose de nos jours sur trois principaux principes que sont, dans un premier temps, la réunification familiale à travers

⁷ Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020, <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/rapport-annuel-2020-fr.pdf>, p 5.

⁸ Pour le cas du Burkina Faso, à la suite de violences interethniques, au terrorisme et aux instabilités politiques récurrentes, on dénombre aujourd'hui plus de 1,4 millions de déplacés internes à la recherche de sécurité faisant ainsi de ce pays l'un des détenteurs mondiaux de croissance rapide en ce qui concerne les crises de déplacement et de protection.

Selon le UNHCR : « *le gouvernement du Burkina Faso continue d'accueillir plus de 22,700 réfugiés et demandeurs d'asile, dont la majorité vient du Mali* ». Certaines parties de sa population aussi fui vers des pays voisins. On dénombrait plus de 17,500 personnes depuis janvier 2021. <https://www.unhcr.org/fr/pays/burkina-faso>

le système du parrainage, puis, dans un second temps, la protection des réfugiés et pour finir, la sélection de travailleurs jugés aptes et qualifiés en fonction des besoins du marché du travail canadien. (Helly, 1996).

Cela a contribué à poser les bases des visions normatives des politiques canadiennes de l'époque et de la politique migratoire du pays. À la suite d'une « concurrence » avec son pays voisin, les États-Unis, qui arrivait à attirer beaucoup plus de nouveaux migrants vers lui. La nouvelle vision a alors contribué à impacter la démographie du Canada. De ce fait, dans le but de maintenir ses objectifs vers une croissance démographique, le pays a donc dû définir une politique volontariste en matière d'immigration, afin de pouvoir attirer encore de nouveaux immigrants. (Parant, 2001).

Bien avant les années 1900, la politique migratoire du Canada était principalement une politique migratoire de peuplement dans laquelle le pouvoir central relayait des avantages et pouvoirs aux entreprises qui recrutaient les migrants d'Europe. Ces derniers étaient recrutés sous contrat et n'étaient pas autorisés à demeurer dans le pays ou encore moins devenir citoyens canadiens. Ce qui ne rendait malheureusement pas leurs vies et intégrations si faciles. Ainsi, sans résultats positifs, « Le gouvernement libéral de W. Laurier, arrivé au pouvoir en 1896, réagit en diminuant quelque peu l'autonomie des compagnies ferroviaires et en centralisant l'administration de l'immigration à Ottawa », ces derniers avaient sans doute une grande majorité du pouvoir décisionnel sur les questions migratoires et donc en fonction de leurs intérêts, ils pouvaient favoriser ou mettre en péril la feuille de route du législatif en ce qui concerne sa politique migratoire. (Helly, 1996, p. 7). Il signa donc des ententes, parfois secrètes, avec des compagnies maritimes européennes, notamment allemandes. Il leur versait une commission pour chaque immigrant amené au Canada. Cependant, cette politique migratoire offrait des résultats concrets : « de 17 000 entrées en 1896 dans un pays comptant près de cinq millions d'habitants, le flux migratoire passe à 141 000 en 1905, 272 000 en 1907, et les niveaux annuels d'arrivées les plus élevés de l'histoire canadienne sont atteints en 1911 (331 000) et 1913 (401 000), des niveaux qui ne baisseront guère durant les années de guerre (1914-1919) » (Helly, 1996, p. 8).

Bien évidemment à la suite de cette énorme hausse d'entrée de nouveaux migrants, les nativistes se sont sentis menacés et cela a créé d'énormes problèmes à l'encontre de ces nouveaux migrants. On assista à l'éclatement d'énormes sentiments nationalistes, accompagnés de violents mouvements souvent racistes et xénophobes à l'encontre des immigrants, notamment dans l'ouest du pays. Des personnes ont malheureusement été liées par ascendance ou naissance à l'Allemagne l'Autriche et la Hongrie,

considérées comme des ennemis intérieurs, en référence aux dernières guerres mondiales. Ainsi, la thèse des origines et provenances de Canadiens descendants d'immigrants européens suscita des débats. À la suite des deux guerres mondiales, plusieurs migrants ont subi la discrimination et aussi le nombre d'entrées de migrants a beaucoup chuté. On répertoriait « de 1921 à 1931, 1 200 000 immigrants (surtout ukrainiens, polonais, hongrois et scandinaves) qui arrivaient au Canada, tandis que, de 1931 à 1941, seulement 149 000 immigrants entraient sur le territoire » (Helly, 1996, p. 8).

Au demeurant, vu que les réalités d'un pays sont changeantes au fil du temps, alors certaines actions et décisions ont été prises en faveur de l'immigration bien que cela semble avoir pris une éternité pour certains. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, des pressions internationales et les opinions publiques plutôt favorables à une immigration pour des besoins économiques nationaux vont une troisième fois favoriser de grandes vagues d'immigrations dans le pays. Force est de constater que ces politiques d'immigration favorables n'étaient pas sans contraintes, car la politique discriminatoire à l'égard des immigrants non blancs était toujours en vigueur. En effet, elle était manifeste à travers : « l'Acte d'immigration de 1952 » selon les dires du premier ministre de l'époque. Cet acte justifiait en quelque sorte le fait que la composition fondamentale de la population canadienne ne fût pas altérée. Il défendait à l'appui de ce propos la thèse d'un probable remplacement du peuple canadien à travers l'accueil massif du gouvernement canadien de populations d'immigrants et de réfugiés qui étaient dans le besoin.

Jusqu'au début des années 1960, les politiques migratoires du pays discriminaient toujours les Asiatiques et les Noirs. Le livre blanc de 1966 se basait sur des critères de sélection comme les compétences professionnelles, le niveau de scolarité et les ressources financières ce qui empêchait clairement les autres immigrants moins formés, moins compétents et moins riches de pouvoir prétendre à se rendre au Canada.

Mais, en réponse au besoin de main-d'œuvre et à l'adoption de certaines déclarations en rapports aux droits de l'homme, le Canada a levé certaines restrictions qui ont favorisé des flux migratoires en provenance de l'Asie, des Caraïbes, de l'Afrique, et de l'Amérique latine. Cela a aussi permis l'adoption de politique d'asile afin d'accueillir les personnes qui fuyaient les guerres, conflits, catastrophes, et différents types de persécutions venant de leurs pays.

De nos jours, au regard des actions du ministère de l'Immigration canadienne, nous pouvons dire que la politique canadienne a bien évolué en fonction du temps. En effet, elle est principalement axée sur une volonté claire de toujours favoriser l'entrée d'immigrants pour compenser le taux de fécondité très bas et

donc insuffisant au remplacement de la population vieillissante d'un point de vue du long terme qui sera plutôt déficitaire dans un ratio habitant et espace de vie disponible c'est-à-dire l'ensemble du territoire du Canada connu comme faisant partie d'un des plus grands pays du monde. Ainsi, la question du ratio territoire et habitants, est très importante, car si le taux de croissance de la population est déficitaire, cela est considéré comme un très grand handicap sur plusieurs plans dans le bon fonctionnement du gouvernement. Sur ce point, on peut donc noter un désavantage du renouvellement de la population de façon naturelle qui pourra permettre indirectement par exemple un renouvellement des travailleurs dans le système de l'emploi qui depuis un bon nombre d'années commence à montrer ses limites. De plus, ce déséquilibre pourrait entraîner des répercussions graves sur le plan économique, social et politique. Cependant, créer des actions pour maintenir et accroître le taux de croissance de la population sera capital pour pallier ce problème.

De plus, il faut considérer l'axe gouvernemental du besoin fondamental de personnes étrangères qualifiées qui pourront à travers leurs expériences contribuer au bon fonctionnement du système étatique en occupant des fonctions afin de compenser le manque d'employés dans divers domaines comme la construction, l'éducation, la santé, l'économie, l'agriculture, etc. La politique canadienne actuelle repose sur 3 principes (modes d'entrées) : « la réunification familiale, la protection des réfugiés puis la sélection d'immigrants en fonction des besoins du marché » (Helly, 1996).

Comme mentionné plus haut, au début de son histoire, le Canada n'était pas forcément dans une volonté d'envergure pour accueillir des migrants de différents horizons. Mais par la suite, ce paradigme a beaucoup changé et s'est transformé en une forte volonté d'accueil en masse dans un premier temps un public plutôt occidental et asiatique et par la fin caraïbéen et africain.

Bien que le Canada soit une confédération de différents États, le gouvernement fédéral contient certains pouvoirs et en délègue certains à ses autres États respectifs. Sur ce fait, les pouvoirs de gestion du système éducationnel et aussi de politique en matière d'immigration en sont des exemples qui ont été délégués au Québec et ici nous nous intéressons à la gestion des politiques d'immigration.

La politique migratoire du gouvernement fédéral a souvent été à l'encontre des personnes immigrantes désirant rejoindre le Canada. Ce sont ici, l'ensemble des textes et lois mises en place par le gouvernement canadien dans le but de réguler les différents flux de personnes migrantes vers le pays. En effet, ces politiques migratoires ont connu beaucoup de changement et d'évolution au fil des décennies, car il faut

noter que bien qu'étant une terre d'accueil et de refuge reconnue mondialement de nos jours, les politiques migratoires canadiennes n'ont pas toujours été accueillantes pour tous dès le début de son histoire. Dans la suite, nous nous intéresserons au cas du Québec.

2.2 Historique de la politique migratoire québécoise

Un fait est que le poids du Québec, dans l'ensemble du Canada, se résulte à son poids démographique. En revanche, selon les études statistiques, la démographie de la province est en constante baisse depuis plusieurs années. « Les taux de croissance annuels moyens projetés pour le Québec demeurent inférieurs à ceux projetés pour le Canada selon tous les scénarios. En conséquence, le poids démographique projeté diminuera dans tous les scénarios au cours des 25 prochaines années, se situant entre 20,1 % (scénarios HG et SA) et 20,6 % (scénarios LG et FA) en 2043, alors qu'il était de 22,6 % en 2018 » (Statistique Canada, 2019, p. 34).

Nous évoquons ce cas du Québec, car, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont des pays francophones ainsi, les politiques migratoires québécoises basées sur des principes d'interculturalisme (Gagnon *et al.*, 2014, p. 634-639) et la promotion de la langue française font de cet État une société d'accueil majeur pour les migrants francophones. Puis, en raison de leur minorité au Canada et en Amérique du Nord, il y a une sensibilité en ce qui concerne le cadre linguistique et particulier québécois (Anctil, 2005, p. 45). En sus, à la différence des anciennes puissances coloniales, le Québec n'a pas été un État colonial ainsi, son rapport avec les autres pays francophones principalement ouest-africains est différent des autres (Anctil, 2005, p. 45).

Concernant les politiques migratoires québécoises, c'est bien connu que la sélection des migrants qui souhaitent immigrer au Québec de façon temporaire ou permanente relève des compétences exclusives du gouvernement québécois. Cependant, revenons aux origines de cette situation puis de la mise en place de cette politique de sélection au choix de ses migrants par la province de Québec.

En effet, dans l'histoire du Canada, il eut des accords qui ont été signés et des partages de compétences entre le fédéral et les différentes provinces dans plusieurs domaines relatifs à la gestion et répartition du pouvoir, à l'organisation de la société et des peuples puis particulièrement en matière d'immigration. C'est

dans ce sens qu'intervient la loi constitutionnelle de 1867 qui était : « à l'origine connue sous le nom d'(AANB)⁹. Il s'agit de la loi votée par le Parlement britannique le 29 mars 1867 pour créer le Dominion du Canada » (McIntosh, 2021, p. 2 ; Paquin, 2022, p. 76-77).

À travers cette loi constitutionnelle de 1867, les différents pouvoirs sont répartis entre le fédéral et le provincial (McIntosh, 2021, p. 3). C'est le cas de l'article 95 qui relève du domaine de l'agriculture et de l'immigration. Selon cet article, la province de Québec a le pouvoir de sélectionner ses propres migrants économiques, les étudiants à travers des lois provinciales préalablement votées (Justice, 2021, p. 41 ; McIntosh, 2021, p. 4). En effet, l'article 95 donne le pouvoir au Québec de choisir de façon indépendante ses immigrants. Sur le plan légal, « l'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867 stipule que l'immigration est une des rares compétences gérées à la fois par le gouvernement provincial et fédéral » (Samuel, 2022, p. 3). En revanche, les lois adoptées par les provinces ne doivent pas entrer en conflit avec celles du parlement canadien (Pantal, 2011, p. 4). De ce postulat, le Québec a la possibilité d'établir des plans stratégiques de sélection des migrants sous la responsabilité du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Monsieur Simon Jolin-Barrette (*Plan Stratégique 2019-2023*, s. d.).

En sus, une entente entre le Canada et le gouvernement québécois relatif à la question migratoire, au choix et à l'admission temporaire ou permanente des candidats fut instaurée. Cette entente se dénomme l'accord Gagnon-Tremblay-McDougall de 1991 (Pantal, 2011, p. 4) et elle confère au Québec le pouvoir de sélectionner de façon indépendante ses migrants économiques, ses étudiants et bien d'autres candidats qui désirent immigrer au Québec (Samuel, 2022, p. 3).

L'accord Canada-Québec du 1er avril 1991 se consacre sur « l'immigration et à l'admission temporaire des aubains » (Pantal, 2011, p. 4). À travers cet accord bilatéral, les gouvernements canadien et québécois, sur la base de l'article 95 de la loi constitutionnelle de 1867, ont convenu d'apporter des réponses capitales aux besoins et au cas particuliers de la province du Québec. Dans un premier temps, ils conviennent (le gouvernement canadien et le gouvernement québécois) de traiter la question de la sélection et de l'intégration des candidats au pays d'accueil, dans un second temps, ils comptent préserver le poids démographique du Québec, ensuite, le Canada se porte garant de gérer les entrées des différents

⁹ « L'AANB est le texte fondateur de la constitution du Canada, qui décrit la structure du gouvernement au Canada et la répartition des pouvoirs entre le parlement central (fédéral) et les assemblées législatives provinciales. Il a été renommé Loi constitutionnelle de 1867 à l'occasion du rapatriement de la constitution, en 1982. »
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-constitutionnelle-de-1867> p-3.

candidats et pour finir, le Québec prend en charge le choix du nombre de migrants sélectionnés puis s'occupera de leur accueil ainsi que de leur intégration (Immigration, 1991). Qu'en est-il de la question des politiques migratoires en Afrique de l'Ouest?

2.3 Historique de la politique migratoire ouest-africaine

En Afrique de l'Ouest, la question migratoire est importante et existe depuis plusieurs siècles. En effet, dans cette région de l'Afrique, plusieurs communautés cohabitaient c'est-à-dire celles des sédentaires qui travaillent plus la terre et se déplacent moins et celle des nomades qui se déplacent d'une zone à l'autre en fonction du besoin de leur cheptel. De nos jours certains aspects endogènes et exogènes de la région amplifient les déplacements des populations. Pour les aspects endogènes, nous avons les conflits internes, les conflits ethniques, les instabilités politiques internes de plusieurs États en Afrique de l'Ouest. Les enjeux sécuritaires avec le phénomène du terrorisme dans le sahel et ceux qui relèvent de l'environnement à travers le réchauffement climatique et la sécheresse d'autre part sont des aspects exogènes qui favorisent les migrations (Dabire, 2016, p. 16).

La question migratoire porte souvent à confusion en ce qui concerne le cas des jeunes africains de l'Ouest qui entament un processus d'immigration tant sur le plan sous régional qu'international.

Le plus souvent, les différentes informations diffusées sur les migrants subsahariens entraînés dans des réseaux de passeurs et qui tentent de quitter le continent africain en traversant la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe ne sont pas forcément enchantantes. En effet, ces jeunes migrants, hommes, femmes et enfants risquent totalement leurs vies dans des bateaux de fortune, souvent même des zodiacs gonflés pour traverser la mer en passant par des pays de transit connus tels que le Maroc, la Tunisie et la Lybie par exemple. Cela est une triste réalité en revanche il est important de savoir que l'immigration des populations africaine, particulièrement ceux de l'Afrique occidentale, est plus régionale qu'internationale. Et dans une étude de recensement, « moins d'une personne sur cent née au sud du Sahara et âgée d'au moins 25 ans résidait dans un pays de l'OCDE en l'an 2000 (0,9%) » (Lessault et Beauchemin, 2009, p. 2-3).

Les politiques migratoires ouest-africaine, sont plus axées sur les migrations interétatiques et l'intégration régionale, car c'est le phénomène le plus récurrent et important dans cette zone de l'Afrique (Union

africaine, 2018, p. 27-29). Les migrations internationales des jeunes d’Afrique occidentale sont bien évidemment aussi importantes et les pays travaillent en collaboration avec les organismes internationaux, les pays et les institutions compétentes. C’est par des coopérations bilatérales et multilatérales que ces États (Burkina Faso et Côte d’Ivoire), adhèrent à des engagements internationaux sous des lois et réglementations et mutuellement ils pourraient ainsi apporter et recevoir des solutions et soutiens afin de veiller à garantir des migrations internationales ouest-africaines sûres et ordonnées dans le respect des droits de l’homme, comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l’homme du 10 décembre 1948 dans son article 13¹⁰. Le cas du Burkina Faso et la Côte d’Ivoire, ne sont pas forcément identiques, car chaque pays vit différemment ses réalités, mais ils se rejoignent sur certains points tels que : l’encadrement des émigrations et des migrations irrégulières vers d’autres pays et surtout vers le continent européen, car ce volet entraîne beaucoup de perte en vies humaines pour les pays (Dabire, 2016 ; Ouattara, 1998).

Et pour le cas précis du Burkina Faso, selon Dr Bonayi Hubert DABIRE dans son travail sur « *Migration au Burkina Faso : Profil migratoire de 2016* » pour l’OIM, on parle plutôt de stratégies¹¹ de migration mises en place afin de lutter contre le chômage, la pauvreté et les déplacements irréguliers. D’un point de vue global, des mécanismes de dialogue interétatique sont mis en place entre plusieurs pays des différentes régions africaines dans le but de favoriser le partage d’informations sur les migrations. Cela aura un caractère bénéfique sur la pertinence des décisions politiques sur le plan continental et régional, face aux réalités nationales selon le rapport de 2020 de l’OIM¹². La Côte d’Ivoire est un pays attractif pour ses voisins du nord et est un des principaux foyers d’accueil en dépit de ces crises précédentes qui ont suscité le retour massif des Burkinabés (Wa Kabwe-Segatti, 2009, p. 117). Cependant, les Ivoiriens migrent plus que les Burkinabés sur le plan international et particulièrement au Canada, et l’étude statistique du ministère de l’Immigration québécoise justifie cela dans son « tableau 3.7a sur les 15 principaux pays de naissance des immigrants admis au Québec ». En effet, sur une période de près de dix ans, plus de onze mille cinq cents Ivoiriens ont été admis au Québec (Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, 2019b, p. 56). Pour le cas des Burkinabés, selon une étude du « Secrétariat permanent du Conseil Supérieur des

¹⁰ L’article 13 de la Déclaration qui prône le droit à la liberté de circulation dans son pays, de le quitter et de revenir. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

¹¹ Les stratégies de migration est un dénominateur pour faire référence à la politique migratoire.

¹² (OIM 2020), Rapport sur la migration en Afrique : remettre en question le récit.

Burkinabés vivant à l'Étranger (SP/CSBE) », on dénombrait environ plus de onze millions de personnes qui résidaient toujours à l'étranger en 2014 (Sawadogo, 2016, p. 38).

Sur le plan régional, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire faisant ainsi partie de la CEDEAO, ils ont adhéré en 2008 à une idéologie commune de la migration, considérant les citoyens des états membres comme les citoyens de la communauté (Ndiaye et Robin, 2010, p. 50). « *L'Afrique de l'Ouest est la seule région africaine à s'être dotée d'une approche commune; la CEDEAO dispose depuis d'une direction de la "libre circulation en charge de l'approche commune"* ; ce libellé constitue en soi un acte symbolique fort » (Ndiaye et Robin, 2010, p. 50). En effet, ces pays ont des politiques d'immigration généralement ouverte et cela a beaucoup profité à la Côte d'Ivoire qui est un des grands importateurs de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest (OCDE et Sociales, 2017, p. 90). Sa main d'œuvre a en grande partie été « Voltaïque »¹³ du fait de l'histoire commune que partageaient ces deux pays voisins sous la colonisation (Sawadogo, 2016, p. 29).

CHAPITRE 3

LA MIGRATION DES JEUNES OUEST-AFRICAINS AU CANADA

Dans ce dernier chapitre, notre recherche va être plus axée sur la migration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada, les enjeux et impacts de cette migration puis sur la question de leur intégration, de la tendance actuelle et des perspectives de cette migration ouest-africaine au Canada.

¹³ Les Voltaïques sont des Burkinabés de la période coloniale. À l'époque le Burkina Faso s'appelait Haute-Volta, territoire faisant parti de l'AOF (Afrique Occidentale Française) qui englobait des territoires comme l'actuel Sénégal, le Niger et la Côte d'Ivoire par exemple.

3.1 La migration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada

Comme noté plus haut dans l'historique des migrations ouest-africaines au Canada, on constate que la migration des Burkinabés et Ivoiriens dans ce pays est plutôt récente et a débuté sur des bases de coopérations bilatérales et multilatérales quelques années après l'indépendance de ces deux pays dans les années 1960 et continue de fonctionner ainsi.

Une majorité des Burkinabés et des Ivoiriens qui partaient à « l'aventure » au Canada venaient en tant que migrants qualifiés ou étudiants. On peut dire que cela était bénéfique pour le Canada et pour ses entreprises, car cela entraînait dans le cadre de sa politique migratoire et de ses accords avec les pays ouest-africains en développement. D'où cette importance de coopération pour les différentes parties. B. Lyndsay Lowell et Allan Findlay, montraient l'importance des coopérations entre pays développés et ceux en voie de développement en disant: « *Bilateral and multilateral agreements have the benefit of permitting authorities in developed countries to liaise directly with governments in developing countries wishing to export highly skilled workers on a temporary basis* ». Pour dire que ces accords bilatéraux et multilatéraux permettaient à ces pays développés de travailler directement avec les pays en développement qui voudraient faire partir leurs travailleurs qualifiés de façon temporaire dans ces pays.

Le Canada étant dans une politique globale d'attraction de migrants du fait de sa démographie en décroissance, applique actuellement une politique agressive pour attirer le maximum de migrants économiques, les familles, les étudiants étrangers, et l'accueil de réfugiés, originaires de partout dans le monde avec un quota d'environ 340.000 résidents permanents et en plus de cela 402.000 permis d'études et 404.000 permis de travail temporaire ont été attribués (*Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020*, s. d.). À l'instar de cette politique d'immigration favorable et d'accueil canadien, on se pose la question de savoir ce qu'il en est des Burkinabés et Ivoiriens ?

Ces deux pays ouest-africains ne sont pas en reste et sont aussi concernés par ces politiques, bien que faisant partie des minorités visibles au Canada. En effet, les populations immigrantes de ces pays francophones sont relativement moindres dans ce pays quand on compare par exemple à des pays magrébins comme le Maroc ou l'Algérie ou des Africains anglophones, qui sont très largement présents bien que faisant partie aussi des minorités visibles (Diop, 2008 ; Drescher, 2008). Qu'est-ce qui justifie cette présence en numérique inférieure des Burkinabés et Ivoiriens au Canada ?

Force est de constater que l'immigration des pays en Afrique de l'Ouest est plutôt intrarégionale et interétatique, qu'internationale. Ainsi, un peu plus de 17 millions de migrants africains avaient élu résidence dans un autre pays africain en 2005, soit 2 % de la population totale de l'Afrique (Wa Kabwe-Segatti, 2009, p. 115). Cela justifierait en partie le fait qu'il n'ait pas assez d'immigrants burkinabés et ivoiriens au Canada, car l'essentiel de ces mouvements de population se passe entre les États. Nonobstant, le précédent ambassadeur du Burkina au Canada, monsieur Athanase Boudo, faisait référence à 3500 Burkinabés selon un recensement de Statistiques Canada, qui a été réalisé en 2014. Cependant, il estimait à environ 5000 Burkinabés, « répartis de manière disparate au niveau du Canada » dans un interview en 2019 (KABORE, 2019). Le ministère de l'Immigration québécoise dans un rapport statistique sur les populations d'origine ivoirienne uniquement au Québec en 2016 dénombrait 8 545 personnes ayant déclaré être d'origine ivoirienne. Alors sur la base de ces informations on peut déduire que les ressortissants ivoiriens sont plus nombreux que ceux du Burkina. Et donc les Ivoiriens ont plus tendance ou ont plus immigré au Canada que les Burkinabés.

Au demeurant les ressortissants de ces deux pays limitrophes d'Afrique de l'Ouest font partie des minorités visibles ici au Canada. Des défis financiers, de manque de formations adéquates des candidats à l'immigration et celui de la proximité¹⁴ freinent les flux migratoires de ces jeunes désirant s'établir au Canada. Aussi, les admissions en recul des personnes immigrantes de 2014 à 2018 par rapport à la période de 2009 à 2013 ont des répercussions sur eux (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019b, p. 39, 40, 41). Le Canada est un pays à une très grande côte auprès de ces migrants et il est même souvent considéré comme étant un « *eldorado* » pour les possibilités et la sécurité qu'il offre. On parle souvent de « *Rêve canadien* » dans ces pays. L'auteur Mehdi Lahlou dans son texte intitulé : « *filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb)* » étaye cela :

« Pour ceux-ci notamment, l'Europe et l'Amérique du Nord représentent « ce qu'il y a de mieux » en termes de conditions de vie, de liberté, de garantie des droits, de loisirs [...] Elles sont tout ce que leur pays n'est pas, tout ce à quoi ils aspirent, particulièrement en termes de « chance de s'en sortir » » (Lahlou, 2003, p. 115).

¹⁴ Comparativement à la distance Ouagadougou (capitale du Burkina Faso) – Paris qui est environ 4073 km en avion de ligne, on a environ 7642 km pour Ouagadougou – Montréal en plus du coût des billets d'avions.

Le caractère interétatique des migrations en Afrique occidentale et le manque de moyen pour immigrer au Canada du fait du coût élevé du projet et de la distance sont quelques facteurs qui déterminent la faible présence des Burkinabés et les Ivoiriens au Canada. Le coût des preuves pour espérer être sélectionné par le Canada s'élevant entre environ treize mille et trente-six mille dollars canadiens en fonction des programmes choisis, est un énorme frein à la venue de ces personnes. De plus, le facteur distance est en la défaveur du Canada quand on compare avec d'autres pays de l'OCDE francophones, qui sont un peu moins éloignés de la zone occidentale de l'Afrique et relativement abordables pour un burkinabé et ivoirien moyen.

3.2 Les enjeux imminents et raisons de cette immigration vers le Canada

Plusieurs enjeux entrent en compte quand il s'agit des causes de l'immigration des jeunes burkinabés et ivoiriens au Canada. Parmi les défis relatifs à l'employabilité, au chômage élevé des jeunes, à la quête de sécurité et à la considération du Canada tel un eldorado. Aussi, on constate des enjeux liés à des difficultés qui occasionnent le départ des migrants. Comme exemple, en ce qui concerne les enjeux endogènes on a: (1) la volonté de se former à l'international, (2) le Canada vu tel un nouvel "eldorado", (3) la recherche de stabilité, (4) la sécurité, (5) la volonté de changement. Pour les enjeux exogènes, on note: (6) les instabilités politiques et de gouvernance, (7) le chômage très élevé et la corruption, (8) les crises sécuritaires et guerres, (9) les aléas climatiques, etc. (Mohamed Khachani, 2008, p. 4-5-6). Dans son étude sur la diaspora Burkinabé, Sawadogo mettait en lumière une liste non exhaustive de quelques déterminants qui poussaient ces populations à immigrer. Nous pouvons citer parmi eux: « la forte dominance du monde rural [...], les écarts de développement économique entre le Burkina Faso et le reste du monde » (Sawadogo, 2016, p. 37). Ainsi, ces enjeux et défis auxquels font face ces populations, incitent leur départ vers le Canada. Cependant, les conditions de départ difficiles pour ces ressortissants sont souvent un casse-tête, car le coût des projets est souvent trop élevé pour eux. Aussi, il y'a le manque d'informations simples et claires pour les étapes de processus d'immigration que ce soit pour l'immigration économique ou pour les études en plus de l'ignorance parfois du système migratoire et du processus par ces personnes. Cela fait en sorte qu'elles se font très souvent duper par les « *pseudo-consultants en immigration* » qui leur vendent monts et merveilles pour en fait leur soutirer le maximum d'argent sans pour autant les aider à la réalisation de leurs projets.

De plus, la précarité de la vie pour un bon nombre de candidats à l'immigration venant de ces pays fait que l'accès aux technologies de l'information et de communication (T.I.C) est limité¹⁵. Ainsi, l'entonnoir se referme et seulement les personnes financièrement stables seront capables de mener à bien leur projet d'immigration, car oui il faut le noter, immigrer à l'international pour un Africain de l'Ouest principalement pour les Burkinabés et les Ivoiriens est une préparation de longue haleine et très dispendieuse pour les personnes à revenus moyens. Sur la base de la politique migratoire axée plus sur la migration économique, on peut dire que cela constitue un filtre pour le gouvernement canadien afin de s'assurer que leurs nouveaux voisins c'est-à-dire les futurs résidents permanents, temporaires seront un tant soit peu capables de subvenir à leurs besoins pendant une certaine période donnée¹⁶.

Mais, à l'instar des conditions difficiles et des restrictions politiques en sus, si on fait un comparatif des pays de l'OCDE, les politiques plus allégées pour l'accueil des migrants du Canada passent bien devant ceux de certains pays de l'Europe. En Europe, ils sont dans une tendance de restriction des politiques d'accueil des migrants. De plus à travers le principe de délocalisation des politiques et frontières européennes vers les pays du Maghreb, ils octroient des financements à ses pays pour contenir les migrants subsahariens qui souhaitent rejoindre l'Europe (Kerdoun, 2019, p. 110). Mais quel est l'impact de ces migrations ouest-africaines vers le Canada?

3.3 L'impact de cette migration pour le Canada et les deux pays ouest-africains

Selon le rapport 2020 d'IRCC sur la migration, le Canada à travers ses objectifs très ambitieux d'accueil d'immigrants, arrive bien souvent à les atteindre. Pour le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, son honorable Sean Fraser :

¹⁵ Revenu brut par habitant en 2020 selon le site Britannica de 790\$ US pour le Burkina Faso : <https://www.britannica.com/facts/Burkina-Faso>;

Et 2,290 \$ US en 2019 pour la Côte d'Ivoire : <https://www.britannica.com/facts/Cote-dIvoire>

¹⁶ Le coût de la vie en plus les droits de scolarités peut s'élevés en moyenne pour un étudiant étranger sans exemption de frais à 22 000\$ canadien, environ une dizaine de millions de franc CFA.

https://www.educanada.ca/programs-programmes/education_cost-cout_education.aspx?lang=fra

« L'année dernière, nous avons fixé un objectif ambitieux. Aujourd'hui, nous l'avons atteint. Il s'agit d'un moment historique pour notre pays, car nous accueillons le plus grand nombre annuel de nouveaux arrivants de toute notre histoire. Je tiens à remercier tous les employés de mon ministère, en particulier ceux de notre secteur des Opérations, qui ont rendu cela possible. Le Canada est un pays fondé sur l'immigration, et nous continuerons d'accueillir les immigrants dont le Canada a besoin pour réussir. J'ai hâte de voir les contributions incroyables de nos 401 000 nouveaux voisins dans les collectivités partout au pays. »

L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2021).

Cette migration, majoritairement économique, a un impact significatif pour les différentes parties. Elle entre en parfaite harmonie avec la politique migratoire du Canada qui compte à travers cela assurer sa croissance économique, renforcer sa pénurie des mains d'œuvres et sa démographie décroissante.

Il est tout au compte du Canada d'appliquer cette politique d'accueil actuellement et cela semble bien fonctionner pour l'instant. En effet, la démographie canadienne a constaté une évolution de plus de 80 % en 2019, grâce à l'immigration permanente et non permanente. Dans le rapport annuel 2020 d'IRCC, on nous présente l'apport fondamental des étudiants étrangers dans l'économie canadienne. Ils ont ainsi dépensé près de 22 milliards de dollars en frais scolaires et autres frais connexes en 2018 (*Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020*, s. d., p. 15). Ce qui n'est pas négligeable en matière de recettes financières pour le pays. Cependant, si l'on s'intéresse au cas des échanges universitaires, on remarque que cela s'effectue de façon plutôt unilatérale c'est-à-dire presque la majorité des étudiants d'Afrique occidentale souhaitent poursuivre leur formation dans des pays de l'OCDE et le Canada est une destination prisée après des pays comme la France, l'Allemagne, les États-Unis (Terrier 2009 ; Garneau, Mazzella, 2013 dans (Semenoff, 2019, p. 13)). Cependant, on se questionne sur l'état de l'intégration des immigrants burkinabés et ivoiriens au Canada.

En somme, l'immigration des Burkinabés et Ivoiriens a un impact très bénéfique pour le Canada. Ce sont des personnes généralement très qualifiées et plutôt bien instruites avec un minimum de bagages

intellectuel et de diplômés qui immigreront ici. En sus, ils sont francophones et ont étudié en langue française, cela est un atout pour eux et pour le Québec qui a besoin d'immigrants francophones pour le défi linguistique auquel fait face la deuxième langue officielle qui est le français. Pour l'auteur Marc Termote, le gouvernement doit accélérer le traitement des dossiers et prioriser les francophones et les immigrants qui viennent étudier ou travailler de façon temporaire. En effet, « En 2019, ces entrées de non-permanents étaient donc 50 % plus importantes que celles des immigrants permanents (61 000 contre 41 000) » (Termote, 2022, p. 28). Cela témoigne bien l'importance de se pencher sur le cas des migrants temporaires et aussi francophones pour le cas du Québec qui peut en bénéficier pour la résolution de son défi linguistique. Selon une étude de IRIS, lorsque les taux des décès seront supérieurs aux naissances en 2029, l'apport migratoire permettra d'assurer la relève démographique pour le cas du Québec¹⁷.

L'accueil de plusieurs migrants afrodescendants et africains contribue très fortement au principe de multiculturalisme canadien. On constate un changement des sociétés à travers l'accueil des immigrants du fait de la réciprocité de l'intégration (Steinbach, 2016, p. 73). En effet, cet accueil favorise l'intégration bidirectionnelle c'est dire que non seulement les migrants pourront s'adapter à leur nouvel environnement donc aux villes francophones pour le cas des burkinabés et ivoiriens. Ils apportent aussi leurs cultures et cela permet aux populations locales de découvrir et d'apprendre d'eux. L'immigration internationale apporte un grand plus sur le plan culturel, gastronomique dans le quotidien québécois (Termote, 2022, p. 27). Cependant, pouvons-nous dire que l'intégration des Burkinabés et Ivoiriens est effective au Canada?

3.4 État de l'intégration des Burkinabés et Ivoiriens au Canada

La thématique, en rapport à la question de l'intégration des migrants ouest-africains, suscite beaucoup de questionnement. En effet, force est de constater qu'un grand nombre de facteurs rentrent en compte sur l'effectivité de l'intégration de ces jeunes qui immigreront au Canada.

¹⁷ IRIS : intégration des immigrants et immigrantes au Québec.

Dans un ordre mondial actuel où la question migratoire devient un sujet d'envergure politique et implique les règles et juridictions nationales et internationales qui imposent aux états des enjeux financiers et d'accueil face à la situation.

L'intégration des immigrants est un défi politique pour le gouvernement canadien en général et les différentes provinces en particulier. Cette question est aussi un défi pour les migrants eux-mêmes ainsi que leur communauté et leur pays d'origine. La politique d'accueil des migrants constitue une des réponses aux problèmes démographiques et économiques en plus des pénuries de main-d'œuvre que rencontre le Canada (*Plan Stratégique 2019-2023*, s. d.). Cependant, l'enjeu repose maintenant sur la capacité du gouvernement à intégrer ou faire intégrer ses populations immigrantes avec les locaux. Le gouvernement fédéral prône le multiculturalisme et celui de Québec l'interculturalisme. Nous faisons beaucoup référence à la province de Québec qui est francophone, car c'est dans cette zone que la majorité des Burkinabés et Ivoiriens s'établissent quand ils viennent. D'un point de vue général, ils doivent adhérer aux lois, valeurs et coutumes sociétales de leur pays d'accueil. Le multiculturalisme et le bilinguisme que prônait l'ancien premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau favorisent un mélange de diverses cultures et communautés en plus de la reconnaissance de deux langues officielles dans le pays (l'Anglais et le Français). Cette vision québécoise est souvent critiquée à travers son idéologie d'interculturalisme considéré comme un programme normatif émis par le gouvernement québécois sur des bases de pluralisme ethnoculturel afin de favoriser l'intégration des immigrants par le français au Québec (CARPENTIER, 2020, p. 67). Ainsi, chaque partie du fait de son idéologie politique essaie de favoriser l'intégration de ces personnes.

Si l'on prend le cas de la province québécoise, car c'est dans cette partie qu'il y a le plus de migrants burkinabés et ivoiriens, on remarque bien la volonté politique de faciliter les intégrations. Selon le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, environ « 70 % des nouveaux arrivants reçus par le Québec s'installent dans la métropole ». En effet, Montréal est l'une des principales villes francophones qui accueillent plus de migrants francophones d'Afrique de l'Ouest. Les États mettent en place des structures et programmes d'action pour l'intégration des migrants et nouveaux arrivants.

Le but n'est pas d'affirmer si oui ou non ces jeunes arrivent à s'intégrer ou sont intégrés ou pas à travers les mécanismes mis en place par les gouvernements, mais plutôt de chercher à comprendre le

fonctionnement du processus établi et voir si ces mécanismes permettent de tendre vers une intégration facilitée ou compliquée pour les nouveaux jeunes arrivants africains.

Dans un premier temps, on constate que les Burkinabés et Ivoiriens doivent faire face à de nombreux défis pour s'intégrer au sein de la société canadienne. Parmi les cas de discrimination, d'inégalité et de racisme, des défis économiques, d'obtention d'emplois, de non-reconnaissance des diplômes, il existe aussi les défis liés au cadre environnemental et sociétal, etc. Ses défis sont entre autres des facteurs directs ou indirects qui entravent au bon déroulement des intégrations. Un obstacle majeur vis-à-vis des immigrants est la difficulté à subvenir à certains besoins fondamentaux (AHOUANNOU, 2016, p. 7). Le chômage des Africains en 2006 faisait quatre fois celui des Québécois nés au Canada (Guilmore 2008, 26 dans (Fourrot, 2008, p. 298)). Ainsi, l'intégration économique fait partie du plus gros défi d'intégration à travers les difficultés d'obtention d'un emploi, la reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience professionnel et la maîtrise de l'anglais souvent demandé par les entreprises. En ce qui concerne l'interdiction de changer d'employeur imposé aux travailleurs immigrants venus avec un permis de travail fermé, pour le droit international, cela met en branle l'effectivité du principe de droit et des libertés que prônent les États et particulièrement le Canada dans sa constitution (Depatie-Pelletier et Dumont Robillard, 2020, p. 199-200).

Nonobstant, on constate aussi qu'ils se retrouvent plutôt bien dans la société d'accueil du fait de leur compréhension parfaite de la langue française quand ils s'établissent dans les zones francophones. Ainsi il n'y a pas de barrière de langue lors des échanges. En Afrique subsaharienne, le climat est plutôt tropical désertique et équatorial. La partie centrale à un climat équatorial, la partie du nord et du sud, un climat plutôt désertique et tropical. En effet, cela se caractérise par des chaleurs toute l'année, des faibles précipitations ou fortes en fonction de la zone sur la carte et une saison sèche et une saison pluvieuse. En revanche, au Canada, il y a le climat polaire à l'extrême nord du pays où il fait très froid avec un léger climat de montagnard où il fait froid et humide et le climat tempéré c'est-à-dire un moyen climat océanique à la côte est du pays, les étés sont frais et les hivers doux avec des pluies, puis majoritairement un climat continental où il fait chaud, les étés et froid les hivers avec de faibles précipitations¹⁸. Ainsi, à

¹⁸ Ci-dessous, une carte illustrative des climats des différentes régions concernées de l'Afrique subsaharienne et le Canada. (Le tableau 3 de l'Annexe C).

travers ce constat, on note une très grande différence sur le plan climatique en ce qui concerne ces deux endroits et donc celui du Burkina et de la Côte d'Ivoire, ce qui peut être considéré comme étant un inconvénient pour les nouveaux jeunes immigrants.

En ce qui concerne le point sur les raisons qui poussent les jeunes burkinabés et ivoiriens à immigrer au Canada et celui de leur niveau d'intégration, une fois arrivé au pays d'accueil, on constate plusieurs paramètres. En effet, en rappel des différents motifs d'immigration, il y a entre autres : la volonté des candidats de se faire former dans les meilleures écoles du monde, la recherche de formation qualitative et reconnue à l'international, la recherche de meilleures conditions de vie, la stabilité, la fuite de l'insécurité dans leur pays. Cette insécurité peut être une insécurité financière comme environnementale ou sociétale (Mohamed Khachani, 2008 ; Sawadogo, 2016).

Toutes ces raisons non exhaustives de choix d'immigration peuvent être un canal qui faciliterait leur intégration au Canada ou d'un autre point de vue aussi être source de difficultés (AHOUANNOU, 2016). En outre, les raisons qui poussent ces jeunes migrants à se rendre au Canada peuvent favoriser un tant soit peu leur intégration dans le pays. Il y a une sorte de complémentarité entre les raisons d'immigrations et le niveau d'intégration des jeunes migrants. En effet, ils sont manifestés par une forte volonté d'immigrer précisément dans ce pays et de s'intégrer malgré les obstacles qu'ils rencontreront.

D'un autre point de vue, les difficultés liées à leur intégration telle qu'entre autres, leurs faibles revenus, la discrimination envers les étrangers, le climat canadien connu pour être très froid, pour ne citer qu'eux, peut être des motifs de rétention d'immigrer au Canada. En effet, le point financier c'est-à-dire le coût de l'immigration qui est très élevé et ne cesse d'augmenter est un gros frein pour ces jeunes. Si l'on prend l'exemple sur le cas des étudiants étrangers, ils continueront de payer encore plus cher par rapport à la période précédente sur plan national, avec une hausse de plus de 8,0 % soit 36 123 \$ canadien pour le premier cycle et une hausse de 4,0 % soit 21 110 \$ canadien pour le second cycle (Government of Canada, 2022, p. 6) ; si l'on s'en tient à cet exemple, il reste un des principaux freins à la venue de ces jeunes burkinabés et ivoiriens au Canada. Ainsi, cela aura un fort impact sur le niveau d'intégration de ceux qui auront pu avoir la chance de s'y rendre en plus de l'accompagnement du gouvernement à ce propos. À présent voyons quelles seront les tendances et perspectives?

3.5 Quelles sont la tendance actuelle et les perspectives de cette migration ouest-africaine au Canada?

La tendance actuelle de la migration des populations burkinabés et ivoiriennes vers le Canada semble bien lancée. En effet, si l'on se réfère aux dernières actions politiques et aux objectifs migratoires canadiens, la volonté de toujours sélectionner encore plus d'immigrants qualifiés, de recevoir des étudiants étrangers et d'accueillir des réfugiés est toujours d'actualité selon les propos du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (*Plan d'immigration du Québec 2023*, s. d. ; *Plan Stratégique 2019-2023*, s. d.). C'est le cas aussi pour le gouvernement québécois, mais l'on constate malheureusement que selon les rapports, sur une estimation du volume des admissions de 52 500 candidats en 2022, il en a admis 79 % de la cible prévue (*Plan d'immigration du Québec 2023*, s. d., p. 8). Les Africains francophones qui répondent aux critères de sélection choisissent le Québec maintenant pour la langue parlée, les postes à pourvoir disponibles et la proximité avec leur communauté (Diop, 2008). Pour le cas des Burkinabés, la situation politique et sécuritaire instable depuis maintenant huit ans est un enjeu majeur qui incitera les populations à immigrer encore plus vers l'international. À la suite de la crise sanitaire de la COVID-19, l'inflation et les crises du logement ne facilitent pas la vie des immigrants et leur intégration dans la société canadienne en plus des contraintes administratives qu'ils doivent gérer.

Les politiques migratoires canadiennes continuent d'être toujours axées sur la priorisation des migrations économiques et à l'accueil des migrants qualifiés étrangers. Mais entre le débordement des fonctionnaires d'IRCC et les 1,8 million de dossiers qui attendaient une décision par IRCC en 2022, l'on se demande si les objectifs et les résultats fixés seront atteints (Fortin, 2022, p. 4).

L'accélération de l'immigration canadienne fut inspirée par le Comité Barton en 2017 (Fortin, 2022, p. 16). Ainsi, à travers « the century initiative » ou l'initiative du siècle, la vision politico-économique du pays c'est d'être plus riche, plus grande et plus puissante sur le plan international (Fortin, 2022, p. 16). Le Québec est plutôt dubitatif à cette politique fédérale en plus d'atteindre moyennement ses objectifs d'admission d'immigrants, il verra : la chute de son poids démographique, la perte de contrôle de sa propre politique d'immigration, conformément à l'Accord Canada-Québec de 1991 sur la l'immigration puis à une diminution de la francisation de sa population immigrante (Fortin, 2022, p. 5-6).

CONCLUSION

La rédaction de notre travail de recherche a consisté à faire l'état des lieux de la migration ouest-africaine vers le Canada puis nous avons pris le cas des immigrants burkinabés et ivoiriens.

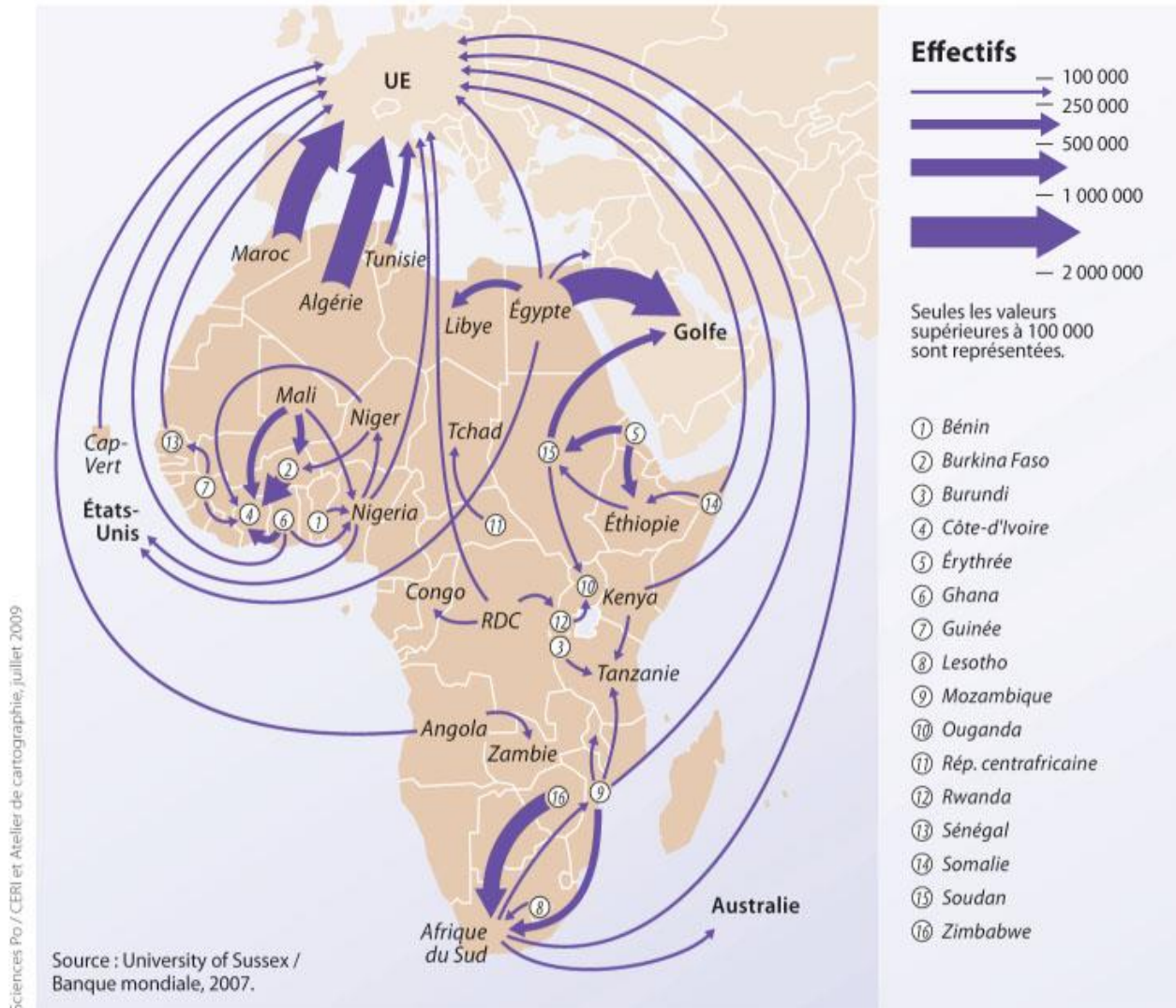
Bien que cette immigration ne soit pas la plus importante parmi les régions africaines qui immigrent au Canada, on constate qu'à travers les politiques migratoires du Canada, dites "immigrations qualifiées" (Diop, 2008), de plus en plus de candidats de ces pays sont sélectionnés et parviennent à s'établir dans le pays d'accueil. Dans notre travail sur l'état des lieux de cette migration, nous avons après avoir présenté une brève synthèse de la littérature pertinente, expliqué notre méthodologie et fait l'historique des politiques migratoires canadiennes et ouest-africaines. Aussi, nous avons fait le point de la migration des Burkinabés et Ivoiriens à travers les enjeux et les impacts auxquels ils font face. Nous avons traité la question de l'intégration puis de la tendance actuelle et les perspectives de la migration ouest-africaine vers le Canada.

Si l'on s'en tient à la volonté politique du Canada à l'accueil de plus en plus de migrants qualifiés, elle doit revoir son processus migratoire qui est considéré comme étant trop chargé administrativement et lent pour les ressortissants africains. Une amélioration de ce processus facilitera d'une part la venue rapide et simple des immigrants qualifiés que recherchent les employeurs et d'autre part sera un tremplin pour les étudiants étrangers qui déboursent de grosses sommes pour se faire former tout en participant énormément à la croissance économique du pays. Concernant le cas québécois, qui souhaite protéger l'usage de sa langue française qui est de moins en moins parlée dans la région métropolitaine comme le prouve le cas de l'île de Montréal où l'on est passé en dessous du seuil des 50 % en 2016 (*Plan Stratégique 2019-2023*, s. d., p. 6) et aussi répondre à son besoin démographique, il lui faudra une plus grande ouverture et l'octroi d'avantages à l'encontre des immigrants africains francophones. Cela sera très bénéfique pour les deux parties. Malgré cela, on a constaté que les immigrants burkinabés et ivoiriens sont confrontés comme les nouveaux arrivants à de nombreux défis d'insertion et d'intégration face à la non-reconnaissance de leurs diplômes africains, au manque d'expérience canadienne, au taux très élevé du chômage des immigrants puis des discriminations.

En effet, loin de là notre intention de faire une généralité factuelle de la bonne intégration des jeunes migrants burkinabés et ivoiriens au Québec, en revanche leur intégration est plus ou moins effective et moyenne puis varie d'un individu à l'autre. Sur les documents contenant des enquêtes avec des jeunes burkinabés et ivoiriens que nous avons pu consulter, nous arrivons à comprendre que leurs intégrations ne sont pas forcément chose acquise et que cela nécessite une adaptation de leur part (AHOUANNOU, 2016 ; Barry, 2017 ; Mulatris *et al.*, 2018). Malgré les aléas économiques, sécuritaires et politiques en Afrique de l'Ouest, plusieurs candidats partent de leur propre gré et ne sont pas toujours contraints à fuir leurs pays d'origine. « *Contrairement aux idées reçues, la migration n'est pas seulement déterminée par la misère et le danger. Autrement dit, les déséquilibres économiques entre les continents, la pression démographique dans certaines régions d'Afrique, les turbulences politico-militaires en Afrique ne justifient pas à eux seuls les départs de population. Les motivations individuelles sont aussi essentielles; l'ambition personnelle est un moteur important* » (Bredeloup, 2008, p. 286-287). Néanmoins, les politiques migratoires canadiennes sont pour le moment favorables pour la venue de ces futurs candidats qualifiés, temporaires ou réfugiés burkinabés et ivoiriens puis ils pourront ainsi contribuer de leur façon à la croissance économique du pays, à l'enjeu démographique et pour le cas du Québec au soutien de la langue française.

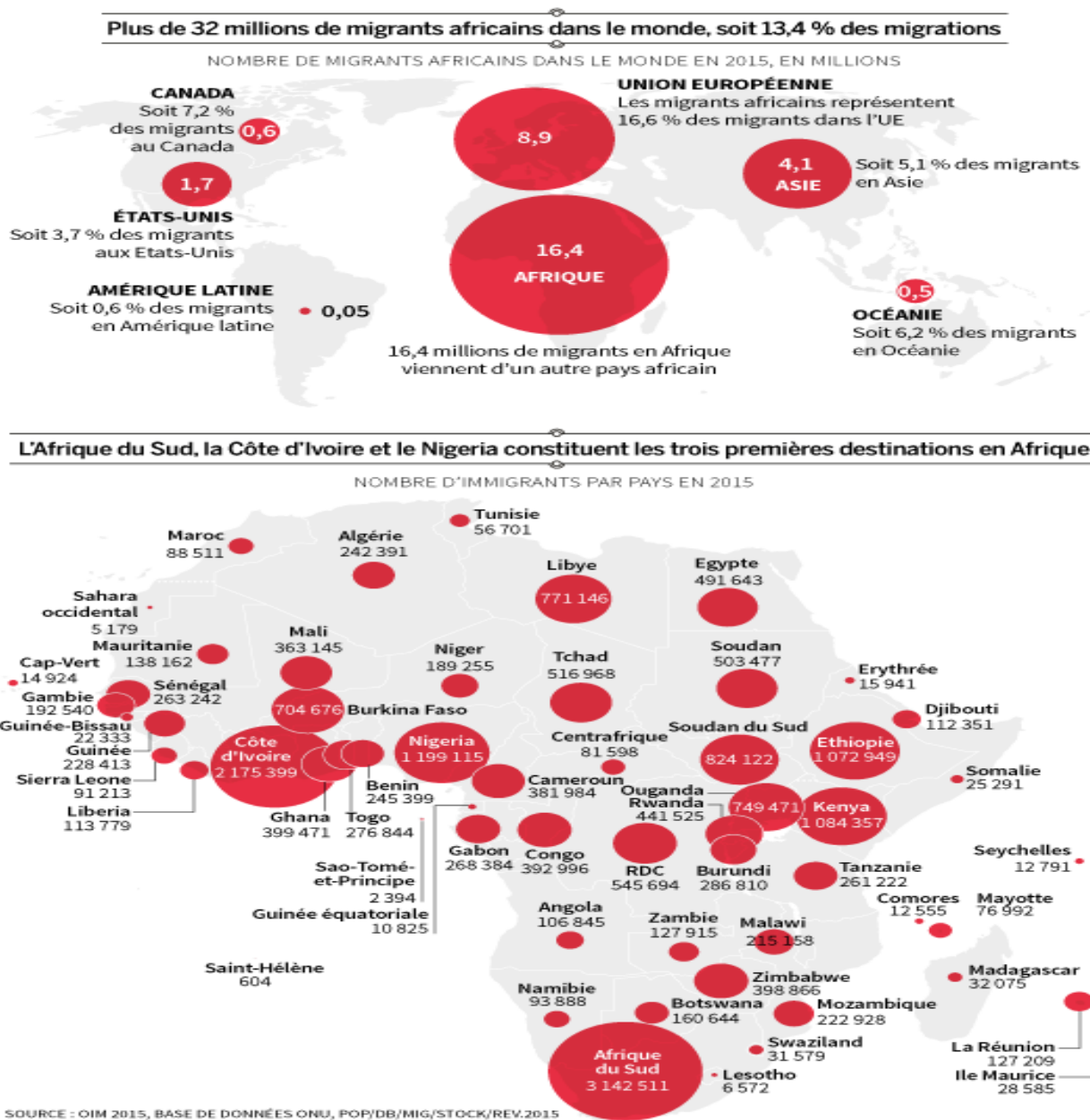
ANNEXE A : MIGRANTS PERMANENTS AFRICAINS EN 2006¹⁹

figure 33 : **Migrants permanents africains, 2006**



¹⁹ *Un monde de migrants*. (s. d.). Ma classe mobile. Récupéré le 23 juin 2023 de <https://godincopernic.weebly.com/un-monde-de-migrants.html>

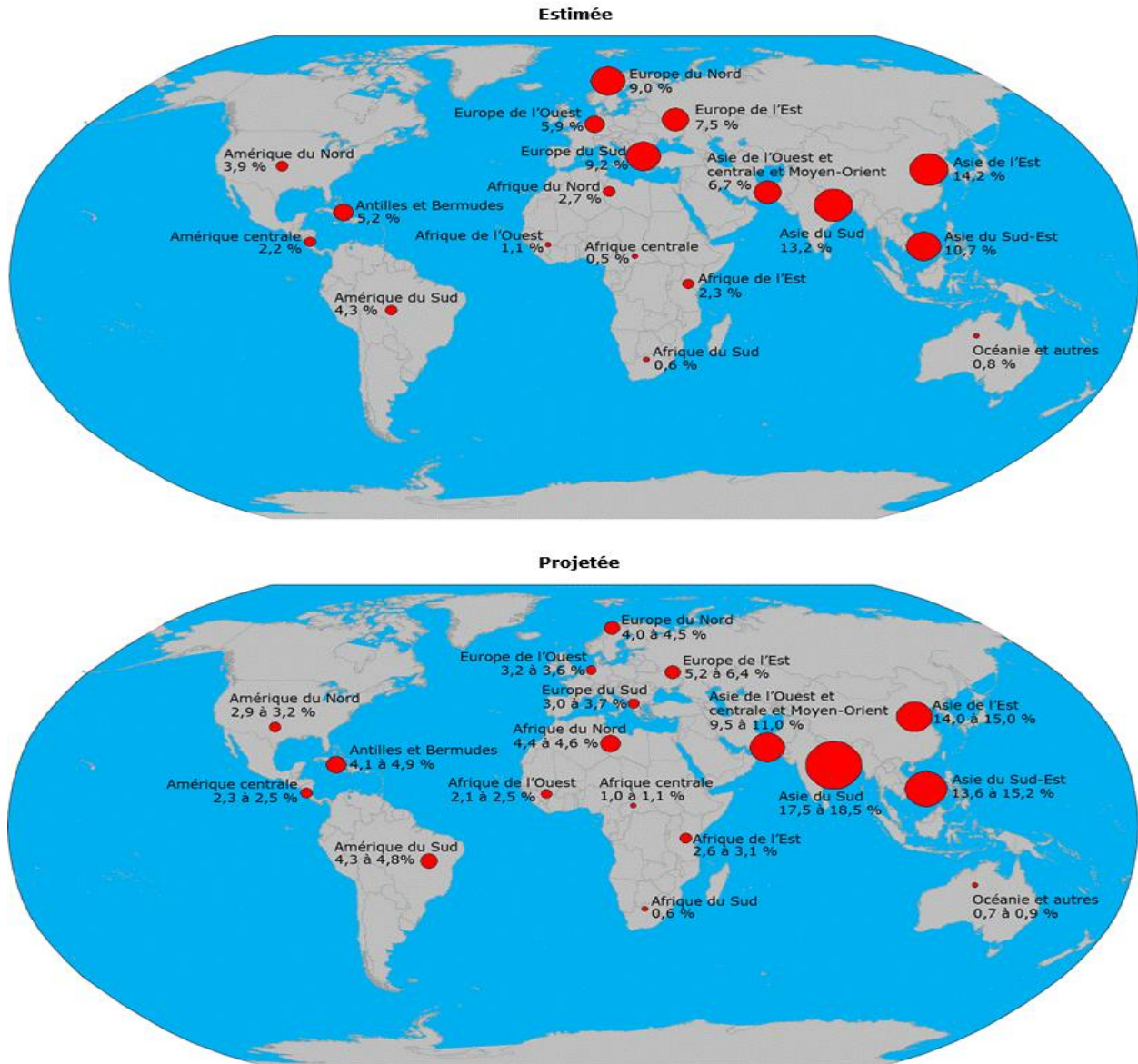
ANNEXE B : POPULATIONS DE MIGRANTS AFRICAINS EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE EN 2015²⁰



²⁰ Un monde de migrants. (s. d.). Ma classe mobile. Récupéré le 23 juin 2023 de <https://godincopernic.weebly.com/un-monde-de-migrants.html>

ANNEXE C : POPULATION D'IMMIGRANTS AFRICAINS AU CANADA ET L'ESTIMATION EN 2036²¹

Figure 9
Répartition des immigrants (en pourcentage) résidant au Canada selon la région de naissance, 2011 (estimée) et 2036 (projetée selon six scénarios)

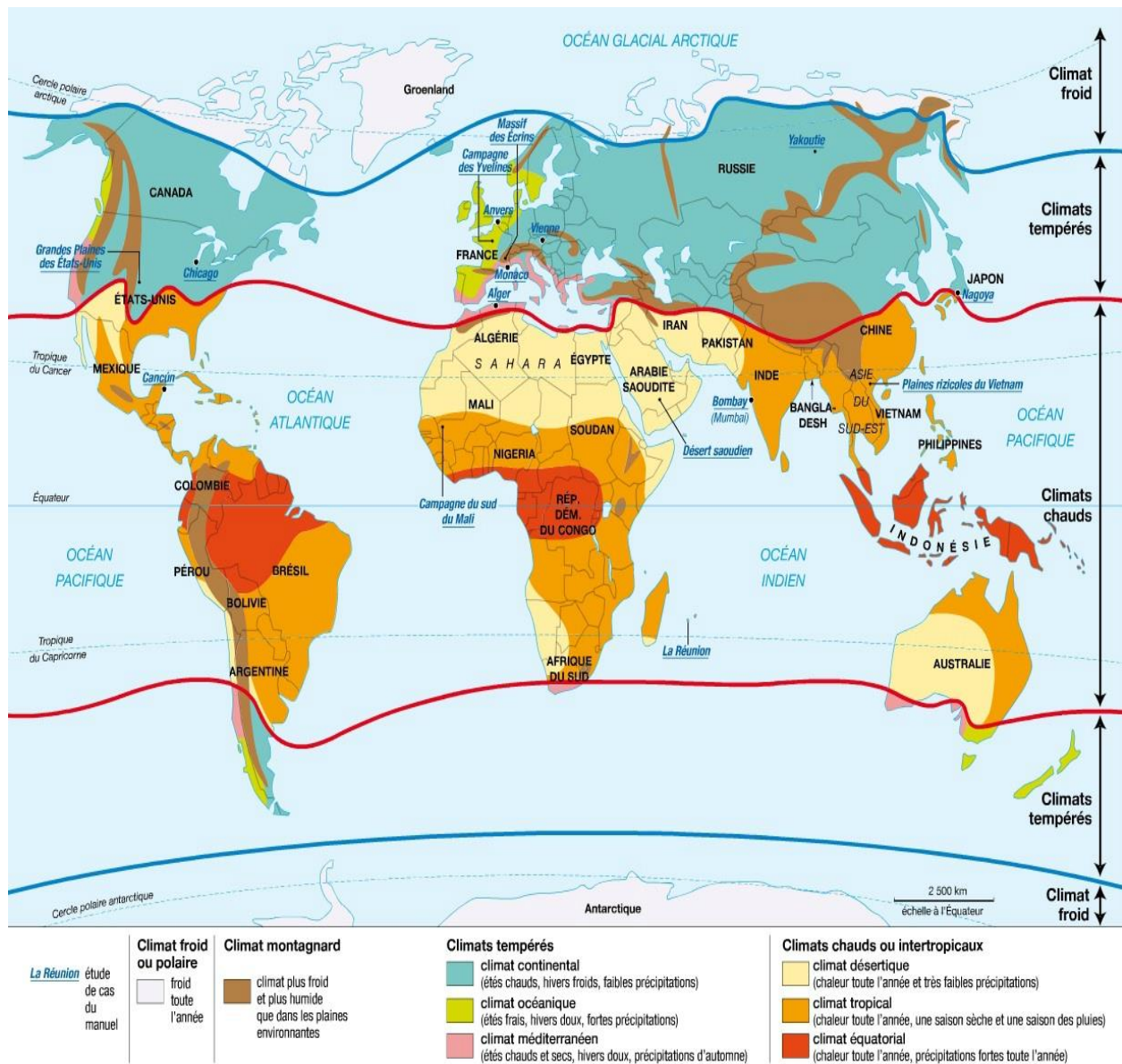


Notes : Dans la figure projetée, la taille des cerdes est proportionnelle à la répartition des immigrants selon la région de naissance dans le scénario de référence. La liste des pays pour chacune des régions est présentée dans le Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages à l'annexe 1.5 (Statistique Canada, 2013c).

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ajustée) et Demosim 2017.

²¹ Dans ce tableau, il est question de l'estimation et de la projections en pourcentage des immigrants résidants au Canada en fonction de leurs régions de naissance (Statistique Canada, 2019, p. 35).

ANNEXE D : CARTE CLIMATIQUE DU MONDE²²



²² Une autre histoire. (s. d.). *LES CLIMATS DANS LE MONDE* [carte climatique]. Récupéré le 23 juin 2023 de https://static.blog4ever.com/2008/09/243973/big_artfichier_243973_6954602_201702211755608.jpg

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE REVUES :

- Adam, D. (2003). L'immigration et la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (16), 27. <https://doi.org/10.7202/1005215ar>
- Anctil, P. (2005). Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec. *Cités*, 23(3), 43. <https://doi.org/10.3917/cite.023.0043>
- Béji, K. et Pellerin, A. (2011). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles*, 65(4), 562-583. <https://doi.org/10.7202/045586ar>
- Belabdi, M. (2004). Politique gouvernementale d'immigration au Québec: Vers la mise en place de relations publiques citoyennes ? *Communication*, (Vol. 23/1), 93-117. <https://doi.org/10.4000/communication.4032>
- Benoit, M. (2018). L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique aux études supérieures. *Politique et Sociétés*, 37(3), 115-122. <https://doi.org/10.7202/1053489ar>
- Bongrand, P. et Laborier, P. (2005). L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? *Revue française de science politique*, 55(1), 73. <https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0073>
- Bouarbat, B. (2015). L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec. *Rapports de projets*, (2015RP-06, Rapports de projets, CIRANO), 182. <https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2015RP-06>
- Bredeloup, S. (2008). L'aventurier, une figure de la migration africaine: *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 125(2), 281-306. <https://doi.org/10.3917/cis.125.0281>
- Chesoi, M. et Naef, B. (2019). *Introduction au Pacte mondial sur les réfugiés et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, (no 2019-21-F), 18. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201921E
- Chouinard, M. et Pelletier, L. (1983). Aperçu historique de la politique d'immigration canadienne. *Cahiers québécois de démographie*, 12(2), 201. <https://doi.org/10.7202/600505ar>
- Crépeau, F., Nakache, D. et Atak, I. (2006). *SÉCURITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE AU CANADA ET EN EUROPE : UN DÉSÉQUILIBRE À CORRIGER*, 5. <https://policyoptions.irpp.org/wp-content/uploads/sites/2/assets/po/border-security/crepeau.pdf>
- Dabire, B. H. (2016). Migration au Burkina Faso: Profil Migratoire 2016. *Organisation internationale pour les migrations*, 124. <https://publications.iom.int/fr/books/migration-au-burkina-faso-profil-migratoire-2016>

- Daniel, D. (2003). Une autre nation d'immigrants: La politique d'immigration du Canada au 20e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 77(1), 33. <https://doi.org/10.3917/ving.077.0033>
- Depatie-Pelletier, E. et Dumont Robillard, M. (2020). INTERDICTION DE CHANGER D'EMPLOYEUR POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS : OBSTACLE MAJEUR À L'EXERCICE DES DROITS HUMAINS AU CANADA. *Revue québécoise de droit international*, 26(2), 163-200. <https://doi.org/10.7202/1068081ar>
- Dioh, M.-L. (2020). L'agentivité des immigrants comme vecteur d'intégration socioprofessionnelle au Québec. *Canadian Ethnic Studies*, 52(2), 99-114. <https://doi.org/10.1353/ces.2020.0007>
- Diop, D. (2008). Émigration africaine en Amérique du Nord : l'exemple canadien, un cas à part. *Hommes et Migrations*, 1274(1), 168-180. <https://doi.org/10.3406/homig.2008.4769>
- Dodani, M. S. et LaPorte, R. E. (2005). *Brain Drain from Developing Countries: How can Brain Drain be Converted into Wisdom Gain?*, 98. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/014107680509801107>
- Drescher, M. (2008). *La diaspora africaine au Canada : le cas des francophones à Montréal et à Toronto*, 39.
- Fall, P. D. (2004). État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation (p. 23). <https://www.semanticscholar.org/paper/%C3%89tat-nation-et-migrations-en-Afrique-de-l'Ouest-%3A-Fall/0fd403fdc2a367f055743a4d51689f463afdaa80>
- Fang, T., Zhu, J. et David, W. (2021). *Migration Nation Advantages: Lessons from Canada and Around the World*, 27. <https://www.migrantworkersrights.net/en/resources/migration-nation-advantages-lessons-from-canada-and>
- Fleury Graff, T. (2018). Les deux pactes mondiaux sur les réfugiés et les migrations : forces et faiblesses d'une nouvelle coopération internationale. *Revue européenne des migrations internationales*, 34(4), 223-230. <https://doi.org/10.4000/remi.12112>
- Foisy, C. (2015). De l'Afrique au Québec : les réseaux missionnaires comme vecteurs d'intégration socio-ecclésiastique. *Études d'histoire religieuse*, 81(1-2), 165-176. <https://doi.org/10.7202/1033258ar>
- Fortin, P. (2022). *La politique d'immigration fédérale expansive : conséquences pour le Canada et pour le Québec*, 39. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport/RapportMIFI_mai2022_PierreFortin.pdf?1655150114
- Gebhardt, D. (2016). When the state takes over: civic integration programmes and the role of cities in immigrant integration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(5), 742-758. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1111132>
- Germain, A. (2013). Aude-Claire Fourot, L'intégration des immigrants. Cinquante ans d'action publique locale, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 241 p. *Recherches sociographiques*, 54(3), 598. <https://doi.org/10.7202/1021016ar>

- Godin, J.-F. et Renaud, J. (2005). Work and immigrants: An analysis of employment activity in the first ten years of establishment in the Montreal area. *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'integration et de la migration internationale*, 6(3-4), 469-492.
<https://doi.org/10.1007/s12134-005-1022-5>
- Guchteneire, P. D. et Pécoud, A. (2008). La Convention des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants. *Hommes & migrations*, 1271(1), 6-19. <https://doi.org/10.3406/homig.2008.4687>
- Guengant, J.-P. (1996). Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes. *Revue européenne des migrations internationales*, 12(2), 107-121.
<https://doi.org/10.3406/remi.1996.1069>
- Hamidi, C. et Paquet, M. (2019). Redessiner les contours de l'État : la mise en oeuvre des politiques migratoires. *Lien social et Politiques*, (83), 5. <https://doi.org/10.7202/1066082ar>
- Helly, D. (1996). Les politiques d'immigration au Canada de 1867 à nos jours. *Hommes et Migrations*, 1200(1), 6-14. <https://doi.org/10.3406/homig.1996.2708>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2020). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2020*, 41. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2020.html>
- Jeff Crisp and Damtew Dessalegne. (2002). *Refugee protection and migration management: the challenge for UNHCR*, (64), 20.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01436597.2020.1780910>
- KABORE, E. (2019, 25 mars). Burkina/Canada: peu d'investissements burkinabè au Canada. *Journal L'Economiste du Faso*. <https://www.leconomistedufaso.com/2019/03/25/burkina-canada-peu-dinvestissements-burkinabe-au-canada/>
- Kamanzi, P.-C., Magnan, M.-O., Pilote, A. et Doray, P. (2018). Immigration et morphologie des parcours scolaires dans l'enseignement supérieur au Canada : le cas de la province de Québec. *Revue européenne des migrations internationales*, 34(2-3), 253-277.
<https://doi.org/10.4000/remi.11280>
- Kanga-Mebenga, F. N. (2014). Kanouté F. et Lafortune G. (dir.) (2014). L'intégration des familles d'origine immigrante : les enjeux sociosanitaires et scolaires. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 40(3).
<https://doi.org/10.7202/1029080ar>
- Keith, S. (2008). Qu'est-ce que l'intégration ? par Dominique Schnapper, Paris : Éditions Gallimard, 2007, 238 p., ISBN : 978-2-0703-3642-5. *Relations industrielles*, 63(4), 787.
<https://doi.org/10.7202/019553ar>
- Kerdoun, A. (2019). L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE DANS L'ESPACE EURO- MÉDITERRANÉEN ET LA PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX. *Revue québécoise de droit international*, 31(1), 91-118. <https://doi.org/10.7202/1065028ar>

- Lebrun, L. A. (2010). Accès aux services de santé parmi les immigrants au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 41(3), 247-260. <https://doi.org/10.1353/ces.2010.0047>
- Lessault, D. et Beauchemin, C. (2009). Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité: *Population & Sociétés*, N° 452(1), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.452.0001>
- Levert, A. et Fakhoury, L. (2021). LES PERSONNES IMMIGRANTES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS 2020. *Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques (DPIAÉ) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)*, 23. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/ImmigrantsMarcheTravail2020.pdf>
- Madibbo, A. (2010). Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta. *Canadian Ethnic Studies*, 41(3), 175-189. <https://doi.org/10.1353/ces.2010.0030>
- Madibbo, A. (2015). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (37), 155-171. <https://doi.org/10.7202/1033979ar>
- Madibbo, A. (2019). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 127-148. <https://doi.org/10.7202/1064890ar>
- Madibbo, A. (2020). Reverse Inclusion: Black Francophones in the Interface between Anti-Black Racism and Linguicism. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 57(3), 334-355. <https://doi.org/10.1111/cars.12290>
- Mandé, I. (2012). Les figures de l'étranger d'Afrique de l'ouest en Côte d'Ivoire. *Migrations Société*, 144(6), 41-48. <https://doi.org/10.3917/migra.144.0041>
- McIntosh, A. (2021). *Loi constitutionnelle de 1867*, 10. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-constitutionnelle-de-1867>
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2019a). *CONSULTATION PUBLIQUE 2019 La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022*, 49. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planification/BRO_Consultation_PlanificationImmigration.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2019b). *CONSULTATION PUBLIQUE 2019 La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022*, 82. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planification/BRO_RecueilStat_PlanificationImmigration.pdf?1663343724
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2019). *PORTRAIT STATISTIQUE Population d'origine ethnique ivoirienne au Québec en 2016*, 14. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/diversite-ethnoculturelle/2016/STA_Ivoirienne_Portrait2016.pdf

- Mohamed Khachani. (2008). *La migration clandestine au Maroc*, 22.
https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10094/CARIM_AS%26N_2008_50.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Multris, P., Jacquet, M. et André, G. (2018). L'immigration francophone dans les territoires et l'ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *ALTERNATIVE FRANCOPHONE*, 2(2), 9-28. <https://doi.org/10.29173/af29351>
- Nathalie Bougnoux et Rohen d'Aiglepierre. (2016, 15 février). Les migrations subsahariennes : déconstruisons les idées reçues. *Le Monde.fr*.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/15/les-migrations-subsahariennes-deconstruisons-les-idees-recues_4865581_3212.html
- Ndiaye, M. et Robin, N. (2010). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest: Une dynamique de régionalisation renouvelée. *Hommes & migrations*, (1286-1287), 48-61.
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1724>
- OCDE/OIT. (2018). Comment les immigrés contribuent à l'économie de la Côte d'Ivoire. *Éditions OCDE, Paris*, 144. <https://www.oecd.org/fr/pays/cotedivoire/comment-les-immigres-contribuent-a-l-economie-de-la-cote-d-ivoire-9789264293304-fr.htm>
- Organisation internationale pour les migrations. (2021). Migrations environnementales, déplacements liés aux catastrophes et réinstallations planifiées en Afrique de l'Ouest. *Organisation internationale pour les migrations*, 62. <https://publications.iom.int/books/migrations-environnementales-deplacements-lies-aux-catastrophes-et-reinstallations-planifiees>
- Ouattara, A. (1998). *Migration, urbanisation et développement au Burkina Faso*, (no 8), 39.
- Pantal, M.-A. (2011). Immigration : L'Accord Canada-Québec. *Publication no 2011-89-F*, (2011), 10.
- Paquin, S. (2022). LA RÉFORME INACHEVÉE : LE FÉDÉRALISME CANADIEN ET LE RÔLE DES PROVINCES DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES, 73-111. <https://doi.org/10.7202/1087960ar>
- Parant, M. (2001). *Les politiques d'immigration du Canada : stratégies, enjeux et perspectives*, (80), 36.
<https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/etude80.pdf>
- Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153-178. <https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153>
- Piché, V., Depatie-Pelletier, E. et Epale, D. (2008). La Convention de l'Onu sur les travailleurs migrants et la situation au Canada. *Hommes & migrations*, 1271(1), 66-81.
<https://doi.org/10.3406/homig.2008.4692>
- Piché, V., Renaud, J. et Gingras, L. (2002). L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale: *Population*, Vol. 57(1), 63-89.
<https://doi.org/10.3917/popu.201.0063>

- Samuel, P.-C. (2022, 15 juin). *Politique d'immigration québécoise* (p. 14). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-du-quebec>
- Quiminal, C. et Timera, M. (2002). 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine. *Hommes & migrations*, 1239(1), 19-32. <https://doi.org/10.3406/homig.2002.3887>
- Samuel Proulx-Chénard. (2022, 15 juin). Quebec Immigration Policy. Dans *The Canadian Encyclopedia*. Récupéré le 24 juin 2023 de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/politique-du-quebec-immigration>
- Savoie-Zajc, L. (2007). *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?*, (5), 99-111. <http://www.recherche-qualitative.gc.ca/Revue.html>
- Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration ? *Hommes & migrations*, 1182(1), 8-14. <https://doi.org/10.3406/homig.1994.2341>
- Statistique Canada. (2019). *Projections démographiques pour le Canada (2018 à 2068), les provinces et les territoires (2018 à 2043)*, (No 91-520-X au catalogue de Statistique Canada), 56. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/91-520-x/91-520-x2019001-fra.pdf?st=y23IGQF3>
- Steinbach, M. (2016). Les défis de l'intégration sociale des jeunes immigrants à l'extérieur de la métropole québécoise. *Diversité urbaine*, 15(1), 69-85. <https://doi.org/10.7202/1037872ar>
- Taschereau, S. (1988). L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(4), 575-589. <https://doi.org/10.7202/304617ar>
- Termote, M. (2022). *L'immigration et la pérennité du français au Québec.*, 33. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport/RapportMIFI_mai2022_MarcTermote.pdf
- Thierry, X. (2008). Les migrations internationales en Europe : vers l'harmonisation des statistiques. *Population & Sociétés*, 442(2), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.442.0001>
- Thiollet, H. (2010). Migrations et relations internationales: Les apories de la gestion multilatérale des migrations internationales ? *Transcontinentales*, (8/9), 9. <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.787>
- Union africaine. (2018). Cadre de politique migratoire pour l'Afrique revise et plan d'Action (2018 – 2030). *MIGRATION FOR DEVELOPMENT IN AFRICA*, 108. https://au.int/sites/default/files/documents/35956-doc-2018_mpfa_french_version.pdf
- Veronis, L. et Huot, S. (2017). Les espaces de rencontres : Les expériences d'intégration sociale et culturelle des immigrants et réfugiés francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire. *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada*, 82. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/experiences-integration-sociale-culturelle-des-nouveaux-arrivants-francophones-dans-les-communautes.html>

Ville de Montréal. (2019). *Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques*, 68.
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P100/3.1_Consultation%20Racisme%20et%20discrimination_FR_26-04-19%20.pdf

LIVRES ET CHAPITRES DE LIVRES :

- Constant, F. (2009). Conclusion. Pour une gouvernance mondiale des migrations . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 291-306). Presses de Sciences Po.
<https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0291>
- Fortin, S., Rietmann, M. et Duclos, V. (2011). Chapitre 1. Toutes les familles ont-elles une même voix en contexte de soins ? Dans F. Kanouté et G. Lafortune (dir.), *Familles québécoises d'origine immigrante* (p. 11-27). Presses de l'Université de Montréal.
<https://doi.org/10.4000/books.pum.8898>
- Gagnon, A.-G. (Alain-G., Sanschagrín, D., Gagnon, A.-G. (Alain-G. et Sanschagrín, D. (2014). *La politique québécoise et canadienne: une approche pluraliste*. Presses de l'Université du Québec.
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb450994547>
- Jaffrelot, C. et Lequesne, C. (2009a). Introduction . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 11-16). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0011>
- Jaffrelot, C. et Lequesne, C. (2009b). *L'enjeu mondial. Les migrations*. Presses de Sciences Po.
<https://preprod.cairn.info/l-enjeu-mondial-2--9782724611311.htm>
- Kamanzi, P. C. et Murdoch, J. (2011). Chapitre 10. L'accès à un diplôme universitaire chez les immigrants. Dans F. Kanouté et G. Lafortune (dir.), *Familles québécoises d'origine immigrante* (p. 145-158). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.8924>
- Lahlou, M. (2003). Filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb): Dans *Hommes et sociétés* (p. 111-140). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.marfa.2003.01.0111>
- Mondain, N. et Couton, P. (2011). Chapitre 4. L'insertion socio-éducative des enfants d'immigrants africains à Montréal et à Ottawa-Gatineau. Dans F. Kanouté et G. Lafortune (dir.), *Familles québécoises d'origine immigrante* (p. 59-71). Presses de l'Université de Montréal.
<https://doi.org/10.4000/books.pum.8907>
- OCDE et Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales. (2017). *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Côte d'Ivoire*. OECD.
<https://doi.org/10.1787/9789264277090-fr>
- OCDE et Institut Supérieur des Sciences de la Population. (2017). *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*. OECD. <https://doi.org/10.1787/9789264275003-fr>
- Piché, V. 1946-, Piché, V. 1946- et Institut national d'études démographiques (France). (2013). *Les théories de la migration*. Ined éditions. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb438757167>

- Statistique Canada. (2019). *Diversité de la population noire au Canada : un aperçu*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.pdf?st=foubbJL7>
- Teitgen-Colly, C. (2009). Le défi international des migrations forcées . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 123-136). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0123>
- Tribalat, M. (2009). Immigration et démographie des pays d'accueil . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 29-35). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0029>
- Wa Kabwe-Segatti, A. (2009). Les nouveaux enjeux des migrations intra-africaines . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 115-122). Presses de Sciences Po.
<https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0115>
- Wihtol de Wenden, C. (2009). Vers un droit à la mobilité . Cairn.info. Dans *L'enjeu mondial* (p. 17-28). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0017>

PAGES WEB :

- BCEAO. (s. d.). *Franc CFA | Histoire et informations | BCEAO*. Récupéré le 25 juin 2023 de
<https://www.bceao.int/fr/content/histoire-du-franc-cfa>
- BCEI (Bureau canadien de l'éducation internationale). (2018, juin). *Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la décision de rester*. <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/06/Retenir-les-%C3%A9tudiants-internationaux.pdf>
- Britannica. (2023a, 5 juin). *Burkina Faso | Coup, Map, Capital, Flag, Government, & History | Britannica*. Britannica. <https://www.britannica.com/place/Burkina-Faso>
- Britannica. (2023b, 5 juillet). *Cote d'Ivoire | Culture, History, & People | Britannica*. Britannica. <https://www.britannica.com/place/Cote-dIvoire>
- CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/OCDE. (2006, novembre). *Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines*. <https://www.oecd.org/fr/migrations/38481406.pdf>
- Depatie-Pelletier, E. (2007). *Le Québec et le Canada refusent de reconnaître aux travailleurs migrants les droits protégés par la Convention de l'O.N.U.*
https://depot.erudit.org/dspace/bitstream/001773dd/1/Microsoft_Word_-_Depatie-Pelletier_Convention.pdf
- FORCIER, M. (2012, novembre). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*. <https://cdn.iris-recherche.gc.ca/uploads/publication/file/Note-immigration-web.pdf>
- Gouvernement du Canada, A. mondiales C. (2010, 18 novembre). *Frais d'études pour les étudiants internationaux au Canada*. https://www.educanada.ca/programs-programmes/education_cout_education.aspx?lang=fra

- Gouvernement du Canada, S. C. (2017, 25 janvier). *Projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-551-x/91-551-x2017001-fra.htm>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2019, 27 février). *Diversité de la population noire au Canada: un aperçu*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.htm>
- Government of Canada, S. C. (2022, 7 septembre). *Le Quotidien — Droits de scolarité des programmes menant à un grade, 2022-2023*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220907/dq220907b-fra.htm>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2023, 10 mai). *Pays de citoyenneté selon le statut d'immigrant et la période d'immigration et la catégorie d'admission : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810030401>
- Immigration, R. et C. C. (1991, 5 février). *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* [politiques]. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/federaux-provinciaux/quebec/accord-canada-quebec-relatif-immigration-admission-temporaire-aubains.html>
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2007, 31 mars). *Preuve de fonds suffisants – Immigrants qualifiés (Entrée express)* [non disponible]. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/documents/preuve-fonds-suffisants.html>
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2021, 23 décembre). *Le Canada accueille le plus grand nombre d'immigrants en une seule année de son histoire* [communiqués de presse]. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2021/12/le-canada-accueille-le-plus-grand-nombre-dimmigrants-en-une-seule-annee-de-son-histoire.html>
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2022). *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada Plan ministériel 2022-2023*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/plan-ministeriel-2022-2023.html>
- Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). (2023, 19 mai). *International Data*. Migration data portal. <https://www.migrationdataportal.org/international-data>
- Justice, M. de la. (2021, 1^{er} janvier). *Lois codifiées Règlements codifiés*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-1.html#docCont>
- Ma Classe mobile / Godincopernic. (2015). *Etude de cas: les migrations en Afrique et dans le bassin méditerranéen*. Ma classe mobile. <https://godincopernic.weebly.com/un-monde-de-migrants.html>
- Maka Kotto. (2011, 26 janvier). *Les défis de l'intégration des immigrants - Deux visions diamétralement opposées s'offrent aux nouveaux arrivants qui débarquent au Québec*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/315411/les-defis-de-l-integration-des-immigrants->

[deux-visions-diametralement-opposees-s-offrent-aux-nouveaux-arrivants-qui-debarquent-au-quebec](#)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration Service de la recherche, de la statistique et de la veille. (2019). *FICHE SYNTHÈSE SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC 2019*.

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2019.pdf

Ministre de la Justice Canadienne. (2022). *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

<https://www.laws-lois.justice.gc.ca/PDF/I-2.5.pdf>

Nations Unies. (2016, 3 octobre). *71/1. Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*.

<https://www.unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/591ae6f84.pdf>

Nations Unies. (2018, 30 juillet). *Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*.

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/244/48/PDF/N1824448.pdf?OpenElement>

ONU. (2015, 6 octobre). *La Déclaration universelle des droits de l'homme* [Organisation internationale].

Nations Unies. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

Parlement européen. (2006, 31 mars). *LES MIGRATIONS SUD-SUD. EXEMPLE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE*.

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2006/371978/EXPO-DEVE_ET\(2006\)371978_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2006/371978/EXPO-DEVE_ET(2006)371978_FR.pdf)

Statistique Canada. (2007). *La communauté africaine au Canada*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-621-x/89-621-x2007010-fra.htm>

Une autre histoire. (s. d.). *LES CLIMATS DANS LE MONDE* [carte climatique]. Récupéré le 23 juin 2023 de

https://static.blog4ever.com/2008/09/243973/big_artichier_243973_6954602_201702211755608.jpg

UNHCR. (2022). *Burkina Faso* [site d'organisation non gouvernementale]. HCR.

<https://www.unhcr.org/fr/pays/burkina-faso>

UNOCHA. (2023, 18 avril). *Burkina Faso Aperçu des personnes déplacées internes* [site d'organisation non gouvernementale]. UNOCHA REPPORT.

<https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/card/5dZKrDiOel/>

Ville de Montréal. (2018). *Plan d'action 2018-2021 Montréal inclusive : L'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est l'affaire de tous !* montreal.ca.

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P99/5.12_plan_daction_2018-2021_montreal_inclusive.pdf

THÈSES, MÉMOIRES ET RAPPORTS :

- AHOUANNOU, ELGIE. G. (2016). *TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET RÉCEPTION DES VALEURS CULTURELLES CHEZ LES IMMIGRANTS: LE CAS DES IMMIGRANTS VENUS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU QUÉBEC* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL].
<https://archipel.uqam.ca/8548/>
- Aiken, S. J. (2009). *National Security and Canadian Immigration: Deconstructing the Discourse of Trade-Offs*. Récupéré le 24 juin 2023 de <https://papers.ssrn.com/abstract=2494987>
- ASIEDU, Alex EZZINE, Abdelfattah TANDIAN, Aly. (2016, novembre). *LA MIGRATION AFRICAINE ETAT DES LIEUX RESUME DU RAPPORT*.
<https://www.madenetwork.org/sites/default/files/RESUME%20ETUDE%20%20ETAT%20DES%20LIEUX%20SUR%20LA%20MIGRATION%20AFRICAIN.pdf>
- Barry, R. N. (2017). *Intégration des immigrants d'Afrique de l'Ouest dans les entreprises québécoises* [Mémoire, HEC MONTREAL].
- Bidar, R. (2022). *Sahara occidental : la guerre du désert* [TRAVAIL DE RECHERCHE DIRIGÉ BIDISCIPLINAIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/16170/>
- BOUSSICHAS, M. (2009). *POLITIQUES MIGRATOIRES ET DEVELOPPEMENT : OPTIMISER LES EFFETS DE L'EMIGRATION* [Thèse de Doctorat, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand I].
<https://theses.hal.science/tel-00965153/document>
- CARPENTIER, D. (2020). *LA MÉTROPOLE CONTRE LA NATION ? LA POLITIQUE MONTRÉALAISE D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES ET LE MODÈLE QUÉBÉCOIS D'INTERCULTURALISME* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL].
<https://archipel.uqam.ca/14281/>
- CEDEAO. (2010, juillet). *POLITIQUE DE LA CEDEAO SUR LA JEUNESSE ET PLAN D'ACTION STRATEGIQUE*. COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO).
<https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/09/Youth-Policy-Fr.pdf>
- Dioum, M. (2022). *Rupture idéologique ou continuité? : comparaison de la politique étrangère de Stephen Harper et de Justin Trudeau* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL].
<https://archipel.uqam.ca/15654/>
- Echraf, M. A. (2012). *Processus d'intégration et de rétention des immigrants dans les régions non métropolitaines : analyse d'une cohorte de jeunes migrants installés dans des villes moyennes du Québec* [phd, Université du Québec à Rimouski]. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/950/>
- Fourot, A.-C. (2008). *Gestions politiques de l'intégration des immigrants et des minorités ethnoculturelles à Montréal et à Laval (1960-2008)* [Thèse de Doctorat, Université de Montréal].
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6489/Fourot_Aude-Claire_2009_these.pdf?sequence=1&isAllowed=y

- Gauthier, M. (2022). *Les travailleuses dans les organismes communautaires Famille au Québec : entre précarité et pauvreté?* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/15640/>
- Hanane, A. A. (2018). *L'intégration différenciée à l'emploi au Québec chez les immigrantes issues de l'Afrique subsaharienne francophone et non francophone, et des Antilles francophones et non francophones* [Mémoire, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/21978/Hanane_Allamine_Alhad_i_2018_Memoire.pdf
- Jannard, L.-P. (2023). *L'exercice du pouvoir discrétionnaire au prisme du contrôle des indésirables : une étude des pratiques de détention de l'agence des services frontaliers du Canada* [Thèse de Doctorat, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/16348/>
- Kane, A. (2023). *LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INTERCULTURELLES : DÉFI DE L'INSERTION EN EMPLOI DES IMMIGRANTS ORIGINAIRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST* [Mémoire, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/16303/>
- LAVIGNE, S. (2011). *DE LA NÉGRITUDE À LA MIGRITUDE : UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA LITTÉRATURE DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE* [Doctorat, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/4622/>
- McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou. (2021). *État de la migration dans le monde 2022*. Organisation internationale pour les migrations (OIM). <https://publications.iom.int/books/rapport-etat-de-la-migration-dans-le-monde-2022>
- Mouafo, F. (2014). *Trajectoires socioprofessionnelles des immigrants africains subsahariens de Montréal accédant à des fonctions socioéconomiques valorisées* [Thèse de Doctorat, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12598/Mouafo_Fidele_2015_these.pdf?sequence=6
- Mpiouang, C. N. M. (2013). *Les relations internationales du Québec à l'égard de l'Afrique francophone* [Rapport de mémoire, ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE]. <https://irec.quebec/repertoire/fiche/les-relations-internationales-du-quebec-a-legard-de-lafrique-francophone>
- Nantet, B. (2008). *La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/1521/>
- Oliphant, R. (2018, décembre). *DE NOUVEAUX OUTILS POUR LE XXI^e SIÈCLE— LE PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET RÉGULIÈRES ET LE PACTE MONDIAL POUR LES RÉFUGIÉS : UN RAPPORT PROVISOIRE Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration* (23). Chambre des communes du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/parl/x64-1/XC64-1-1-421-23-fra.pdf
- PRÉVOST, N. (2022). *ORGANISATION MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT (OME): UNE SOLUTION ENVISAGEABLE, ADAPTÉE, ET SUFFISANTE FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ?* [TRAVAIL DIRIGÉ, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/16159/1/T1106.pdf>

Samuel Hall. (2018, octobre). *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Burkina Faso (Rapport de Synthèse)*. Organisation internationale pour les migrations (OIM). <https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/605385d9af0c4d2c1e6b1c4c/1616086505561/iom-buf-resume-executif-october-2018-291018.pdf>

Sawadogo, R. C. (2016). *etude_sur_la_diaspora_burkinabe_fr.pdf* [(Rapport final)]. Organisation internationale pour les migrations (OIM). https://publications.iom.int/system/files/pdf/etude_sur_la_diaspora_burkinabe_fr.pdf

Semenoff, M. (2019). *Le rapport au développement du pays d'origine dans les trajectoires migratoires étudiantes : approches des stratégies migratoires de sept étudiants d'Afrique de l'Ouest à Montréal* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/13212/>

Traoré, I. (2019). *La Françafrique en 2018 : état des lieux* [MÉMOIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL]. <https://archipel.uqam.ca/12676/>

Whalen, N. (2019, juin). *Adapter les politiques d'immigration du Canada aux réalités d'aujourd'hui*. Chambre des communes du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/parl/x64-1/XC64-1-1-421-25-fra.pdf

FILMS :

Drolet, S. (1998). *Oumar 9-1-1*. https://www.onf.ca/film/oumar_9-1-1/

L'étranger. (2014). . WorldCat.org. [video]. *Ma grand-mère disait...* Société Radio-Canada. <https://apps.uqo.ca/LoginSigparb/LoginPourRessources.aspx?url=http://curio.ca/fr/audio/letranger-5159/>

Parent, R. (2016). *De Sherbrooke à Brooks - Histoires d'un corridor migratoire*. Distribution ONF. https://www.onf.ca/film/de_sherbrooke_a_brooks/